



Les simples à La Réunion
croyances et pratiques partagées

KROYANS
DANN ZERBAZ
TIZANE PARTOU
LARÉNYON



ACTES DU COLLOQUE DU SAMEDI 20 MAI 2023 AU MOCA réalisé dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement



Ce document a été financé par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion

Directeur de la publication : Roger Ramchetty

Directeur du CCEE : Mickaël Maillot

Chargé de mission : Saravanan Rangaradjou

Rédaction : Nicolas Bonin, 8000 Mondes

Relecture : Cécile Jeancolas

Photographie : Arnaud Maunier, fonds personnel - CCEE

Mise en page : Sonia Serra, 8000 Mondes

Impression : Nid, ste marie

Dépôt légal : N° 10566

Date de publication : 2023

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT _____	6
La Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement _____	10
Jean-François Beaulieu _____	12
Salimata Hamidani _____	14
Liliane Bardeur _____	16
Mot des officiels _____	18
PARTIE I : Introduction à la problématique _____	24
Mario Serviabile : « Du vernaculaire au moléculaire... » _____ (hommage à Philibert Commerson)	26
Alexandrine Dijoux : « Les croyances liées à la pratique des simples » _____	30
PARTIE II : De la science des simples à l'approche culturelle de leurs usages	46
Tradipraticiens de La Réunion en paroles _____	48
Raymond Lucas _____	52
Claude Marodon : l'action de l'Association pour les Plantes Aromatiques et Médicinales de La Réunion (Aplamedom) _____	54

PARTIE III : Les simples reflets de nos complexités

Approches et identification de « l'en-commun » issu des savoir-faire
et de la pratique des simples en lien avec les croyances à La Réunion

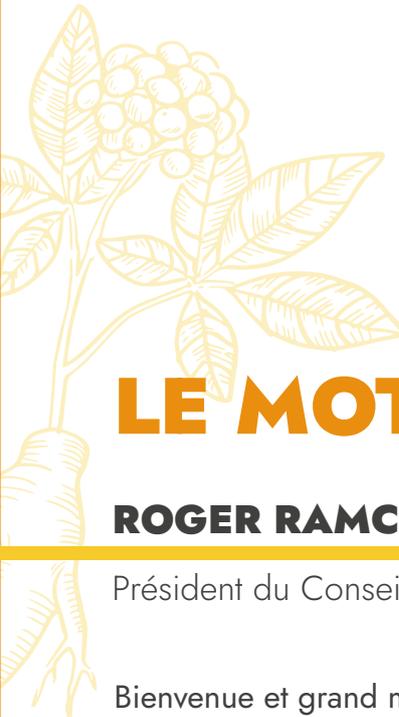
62

Omar Issop Banian	64
Lise Thiaw Kine	66
Salimata Hamidani	68
Laurence Tibère	72
Présentation du CRI et du COSE	76
Conclusion	77

ANNEXES

78

Lexique	80
Argumentaire	81
Programme	82
Ressources	84
Publications du CCEE	86
Messages reçus	88
Revue de presse	89
Remerciements	90



LE MOT DU PRÉSIDENT

ROGER RAMCHETTY

Président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion

Bienvenue et grand merci à vous d'avoir, cette année encore, répondu nombreux à cette seconde édition de la célébration de la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement » organisée par le CCEE. Aux visages familiers s'ajoutent des nouveaux, nous les accueillons tous très chaleureusement !

En organisant cette manifestation aujourd'hui, nous honorons également notre engagement pris lors de l'édition précédente de maintenir la dynamique autour de cette date du 21 mai déclarée par l'Unesco.

Cette journée est une très belle occasion pour promouvoir la culture, notre culture, et de mettre en évidence l'importance de sa diversité. Elle est tout à fait indiquée pour célébrer les multiples formes de la culture, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. J'en profite pour rappeler que nous avons fait nôtre cette définition de l'Unesco en 1982 à Mexico : « *La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* »

Zordi, lé in gayar zourné pou anlériz nout tapimandian, pou mont lo bon gou nout kiltir

zanbrokal, sirtou èk tout kalité zépis nou néna. Oui, dann zanbrokal-là, lavé dori, lavé logrin, lavé la viann; mé sirtou lavé zépis, saminn minm i fé plézir la boush. In madanm, dsi TV Maurice, la di zépis lé bon pou bann zafèr na poin tro lo gou (el té antrinn mont domoun koman i fé in kari maniok). Mi done pa èl tor aköz mi oi in pé domoun, minm dann ma famiy, i mèt in bransh zérbaz dann ri-blàn, li na plis lo gou oté ! Ni rogrèt pa dori mangalor, néna d'ot kalité dori èk in pé lo gou.

Mi profit pou rapèl azot poukwé ni di « *Kiltir zanbrokal* ». Kan ou fé kui dann in sèl marmit tousa-là ; si ou la bien fé, ou rotrov lo gou tout zafèr lé dedan. Konm pou lo tapimandian, ou rogard pa inn par inn, out boush i fé dolo po lo zanbrokal. Solman, nena domoun i di aou nout kiltir i rézim pa à in manzé ; mwin la antandi sà néna 10-zan dann CCEE. Alorse, mwin la di a zot propoz inn-ot manier koz dsi nout kiltir.

Propozisyon la pa ankor arivé ; pétèt in zour nora in zoli zafèr !!! Pou linstan, mi oi pa mon kiltir konm in larkansyèl ; nou lé tèlman mayé, tèlman mélanzé, tèlman tortiyé dopi domoun la arivé isi dann nout péi. Nou lé pa in kiltir kaméleon nonpli, ni shanz pa daprè landroi ni lé. Ni doi mont sèk ni lé, partou, toultan. Ni doi èt fièr de nout diversité, nout miksité, nout batarité; fièr de nou minm ! Mé mi oublé la valèr zépis dann zanbrokal ; zot lé doss dann manzé.





Anpliskéssa, zot lé bon osi pou fé tizane. Mi koz arpa ladsî, mi lès sà po domoun gabié.

Aussi, dans une île caractérisée par la richesse de sa diversité culturelle, vous comprendrez que le CCEE souhaite donner à cette journée la visibilité et le rayonnement qu'elle mérite, aux côtés des acteurs de la société civile pour défendre et porter les grands sujets sociétaux. On peut trouver un lien entre beaucoup de journées du mois de mai, à nous d'en prendre conscience et de faire le nécessaire pour les associer.

Ce mardi 16 mai on célébrait la « Journée internationale du vivre-ensemble en paix ». A mon humble avis, celle-ci est plus connue auprès du grand public comme celle de la fête des boulangers, la fête du pain. On peut aisément imaginer que la journée du 21 mai souffre vraisemblablement du même déficit de notoriété.

Cela est dû, sans doute, au fait que localement, et c'est tant mieux, ce vivre-ensemble et cette diversité culturelle fonctionnent naturellement, se passent bien ; sans tomber bien sûr dans le cliché de la carte postale et ignorer les tensions qui peuvent apparaître ici ou là. Aussi, on ne voit pas la nécessité de les célébrer ou de les valoriser comme quelque chose d'exceptionnel. Pourtant, nombreux sont les exemples historiques qui nous montrent que rien ne peut être considéré comme acquis pour toujours. C'est malheureusement souvent quand les choses disparaissent qu'on apprécie leur valeur. De ce fait, il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de promouvoir, sans relâche, ces éléments qui fondent notre société afin de les préserver et de les renforcer.

Cette manifestation illustre la volonté du CCEE de s'inscrire dans cette démarche. Il me semble

important que nous prenions conscience de l'opportunité que nous avons à La Réunion de vivre cette diversité culturelle de manière harmonieuse. Je me permets également de vous rappeler que cette initiative s'inscrit dans la réflexion menée par le Conseil depuis 2019 pour la mise en place du dialogue interculturel à La Réunion, en complémentarité du dialogue interreligieux.

En ce qui concerne le choix de la thématique de notre manifestation pour cette édition, « Kroyans dann zerbaz partou, tizane LaRényon », il a été guidé par le souhait (en lien avec la thèse doctorale d'Alexandrine Dijoux), après l'espace alimentaire, la langue créole et la musique l'année dernière, de valoriser un autre marqueur commun issu de notre diversité culturelle : les savoir-faire et la pratique des « simples » à La Réunion ainsi que les croyances qui y sont associées.

La thématique retenue pour cette journée d'échanges et de réflexion est par ailleurs inscrite au patrimoine culturel immatériel national depuis 2018. Les simples représentent la pharmacopée traditionnelle et sont utilisés par près de 87 % de la population locale (source Dr Claude Marodon), c'est dire l'appropriation culturelle de cette pratique par la population.

Les savoir-faire et les pratiques des tisanes représentent, à La Réunion et dans les autres îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, archipel des Comores, île Maurice, île Rodrigues et Seychelles), un héritage commun issu des connaissances rapportées par les populations venues d'Afrique, d'Asie, de Chine, de

France et de l'Inde lors des vagues migratoires coloniales successives.

Les deux personnes citées, et bien d'autres, auront rapidement l'occasion de s'exprimer sur le sujet, en présentiel ou dans des capsules vidéo. Cette pratique s'inscrit ainsi pleinement dans le champ du patrimoine culturel immatériel réunionnais. La communauté traditionnelle des tisaneurs/tisaneuses est dépositaire d'un savoir ancestral, d'une histoire familiale riche d'une transmission de génération en génération dans laquelle les femmes ont tenu une place très importante depuis le début.

Cette transmission naturelle, sans cours formellement organisé, mais dans des tranches de vies intergénérationnelles dans les familles, nous amène des points de vue, des fois, bien différenciés où « la véracité des dires de la maman ou de la grand-mère fait foi ».

Cela n'a rien d'inquiétant car le nombre d'accidents ou de morts (en dehors des empoisonnements volontaires) n'est pas très élevé à ma connaissance. De plus, les scientifiques dignes de ce nom font obligatoirement et régulièrement l'aller-retour entre la recherche théorique appliquée et la pratique traditionnelle de terrain.

Tisaneur/tisaneuse, naturaliste, médecin, pharmacien/pharmacienne... personne n'a ni envie ni intérêt de voir des savoir-faire reconnus disparaître et personne n'a l'intention avouée de dégrader notre biodiversité. C'est de la diversité des opinions que naissent les nécessaires dialogues positifs. Alorse mi di azot : anon kozé ! ■



LE PREMIER COLLOQUE DE 2022

Domoun Partou... Kiltir La Rényon Racines d'ailleurs... kiltir nout péi

Le 21 mai 2022, le MoCA a accueilli le premier colloque du CCEE dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Pour fixer le triple thème de ce colloque consacré à trois piliers de la culture réunionnaise, le CCEE est parti d'associations existant autour du partage culinaire, musical et linguistique. Ces trois piliers ont par ailleurs été repérés parmi les composantes de l'identité réunionnaise, elle-même identifiée par Alexandrine Dijoux, docteure en sciences de l'Éducation.

La discussion est organisée autour de trois temps d'échange, un premier consacré à l'espace social alimentaire, avec Laurence Tibère comme intervenante. « *La cuisine Créole forme pour les Réunionnais un territoire partagé, un "en commun", qui s'actualise aussi dans la sociabilité et les différentes manières de manger.* »

Le second temps d'échange, animé par Axel Gauvin, porte sur la langue réunionnaise. Le Créole n'est pas un système disparate, mais un système complexe que les Réunionnais ont construit, à La Réunion, à partir de matériaux disparates.

Dernier temps d'échange autour de la musique avec Guillaume Samson, Laurent Hoarau et François Ménard. A travers une approche chronologique, la musique, vue comme un commun est présentée en trois phases : quadrille traditionnel, sega variété, puis maloya néo traditionnel.

Dernière étape pour une journée placée sous le signe de l'action, le lancement d'un comité réunionnais interculturel (CRI) en charge d'organiser le dialogue et un espace d'échange.



La Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

Tous les ans, le 21 mai, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) organise une journée mondiale dédiée à la diversité culturelle pour le dialogue et le développement pour célébrer non seulement la richesse des cultures du monde, mais aussi le rôle essentiel du dialogue interculturel pour la paix et le développement durable. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré cette Journée

mondiale en 2002, à la suite de l'adoption par l'Unesco en 2001 de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, reconnaissant la nécessité de « *renforcer le potentiel de la culture comme un moyen d'atteindre la prospérité, le développement durable et une coexistence mondiale dans la paix.* »

Selon l'Unesco, 89 % des conflits actuels ont lieu dans des pays où le dialogue interculturel est faible.

L'engagement du CCEE



Lors du colloque inter CCEE, du 22 au 25 octobre 2019, trois axes sont ressortis pour favoriser le dialogue interculturel : renforcer le vivre ensemble, construire un commun et affirmer l'identité réunionnaise. Sur la construction d'un commun, le CCEE a proposé la mise en place d'un espace de dialogue interculturel.

Il apparaît toutefois, au fil de la réflexion, que des espaces matérialisant ce commun préexistent localement et jouent au quotidien un rôle structurant dans l'existence

d'un dialogue interculturel. Il s'agit, pour les principaux d'entre eux, de l'espace social alimentaire à travers notamment les pratiques culinaires ; de l'espace linguistique à travers la langue créole et enfin de l'espace musical avec les chants, instruments, musiques et pratiques locales.

A partir de cet existant, le CCEE a décidé d'initier une journée dédiée à l'échange autour de ces communs.

La première journée a eu lieu au MoCA, le 21 mai 2022.

JEAN-FRANÇOIS BEAULIEU

Vice-président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement

Les simples font partie du patrimoine culturel immatériel de La Réunion

Vice-président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement, Jean-François Beaulieu a porté le projet de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Après une première édition en 2021, le colloque du 20 mai porte sur les Simples Zerbaz, tizane..., une part du patrimoine culturel immatériel de La Réunion.

Qu'est ce qui a ce qui a fait naître ce projet ?

Jean-François Beaulieu : Ce projet fait suite à notre démarche autour du dialogue interculturel. Il y a eu un colloque sur cette thématique en 2019 et à partir de là, nous avons retenu des pistes de travail suivant 3 axes : le renforcement du vivre ensemble, la construction d'un commun, l'affirmation de notre identité réunionnaise.

Malheureusement le Covid est venu interrompre cette dynamique. Néanmoins, après la pandémie, nous nous sommes attelés à travailler sur la journée du 21 mai, célébrée par l'Unesco et intitulée « *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement* ». L'an dernier, nous avons mis en place un premier événement autour de trois thèmes, constituant notre identité culturelle : la langue créole, la musique et notre espace social alimentaire.

Cette année, pourquoi avoir choisi les simples ?

J.-F.B. : C'est la journée mondiale pour la mise en valeur de nos savoir-faire et d'échange de nos connaissances. Pour La Réunion, comme les simples sont inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel depuis le 5 juillet 2018, c'était l'occasion de valoriser ce sa-

voir-faire. Ce savoir-faire regroupe aujourd'hui de nombreux acteurs.

Nous avons besoin de mieux comprendre ces pratiques et les interactions entre les différents acteurs qui les animent. Bien sûr, il ne s'agit pas de prescrire quoi que ce soit ou de dire quelle plante utiliser et pourquoi. Nous voulons aujourd'hui aborder l'historique, la sociologie, la transmission et les connaissances autour de ce patrimoine.

Comment avez-vous choisi les intervenants de ce colloque ?

J.-F.B. : Nous avons effectué en amont un travail documentaire, à partir de publications, de thèses universitaires, ou encore du rapport d'information du Sénat du 25 septembre 2018.

Je me suis notamment penché sur plusieurs thèses, réalisées par des médecins sur les plantes médicinales, dont l'un d'eux va témoigner de son expérience « *dans la transmission des savoirs traditionnels sur les plantes médicinales, notamment par l'étude réalisée auprès des personnes en EHPAD* ».

Nous avons également fait appel à l'Aplamedom¹, association pluridisciplinaire dont une des missions vise la sécurisation des plantes médicinales et aromatiques. Elle permet une appropriation des savoirs par son expertise scientifique. Nous avons également invité quelques tradipracteurs à venir témoigner. D'entrée, le colloque pose la problématique « *du vernaculaire au moléculaire* » et regarde l'évolution des connaissances pour aller vers l'Éducation populaire. ■

1 - Association pour les Plantes Aromatiques et Médicinales de La Réunion



CCEE
RÉUNION

ME

SALIMATA HAMIDANI

membre du bureau CCEE Mayotte, commission culture et Éducation populaire

« Les Mahorais utilisent beaucoup les plantes médicinales »

Membre de la commission culture et Éducation populaire au sein du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de Mayotte, Salimata Hamidani a présenté les usages autour des tisanes dans l'île hippocampe. Comme à La Réunion, les plantes sont très utilisées pour prévenir les maladies et se soigner.

Y a-t-il une tradition de tisanes à Mayotte ?

Salimata Hamidani : Il y a deux traditions de tisanes à Mayotte, celles que l'on prend pour prévenir les maladies et celles que l'on prend pour se soigner. Les plantes sont cultivées directement dans les jardins.

Chacun a toujours quelques plantes aromatiques ou médicinales. Pour les petits maux, généralement, les personnes savent quelles plantes mélanger, pour se soigner, par exemple : rhume, mal de tête, maux de ventre.

Quelles plantes trouve-t-on face à ces maux ?

S.H. : On a le Porovi, en français le gros thym. Cette plante est dans toutes les maisons, souvent cultivée dans des pots quand on n'a pas la possibilité de la mettre directement en terre. On l'utilise pour des tisanes et notamment ce qu'on appelle le thé traditionnel, qui est un mélange de plusieurs plantes autour du gros thym. Îles tropicales obligent, on retrouve les mêmes

plantes qu'à La Réunion, souvent utilisées pour les mêmes maux. Après, traditionnellement, il y a un rituel autour des plantes.

Comment s'appellent les tisaneurs mahorais ?

S.H. : On fait appel à un fundi, qui est le spécialiste des plantes pour soigner les maladies un peu plus graves. Il y a un rituel autour de la cueillette, du mode d'administration. Mayotte a une grande tradition orale et ces savoirs ont toujours été transmis oralement.

À l'heure actuelle, il y a un grand travail de collecte par des docteurs mahorais. Il y a également l'Avapam, Association pour la Valorisation des Plantes Alimentaires et Médicinales de Mayotte, qui regroupe plusieurs scientifiques qui ont écrit un ouvrage sur le sujet.

Est-ce que l'utilisation des tisanes est toujours répandue ?

S.H. : Les gens continuent toujours de se soigner par les plantes. Ils vont aussi utiliser la médecine conventionnelle. Certains qui n'ont pas les moyens d'aller voir un médecin, ne se soignent que par les plantes.

On remarque que souvent les patients utilisent les deux ou n'utilisent que les plantes. C'est très rare d'avoir des personnes qui n'utilisent que la médecine conventionnelle. L'échange autour de la pratique des tisanes est très vivant, avec des groupes sur les réseaux sociaux. ■





LILIANE BARDEUR

vice-présidente de Lofis la lang

« Kan i di la tizane, i di la santé »

Co-autrice de l'exposition « Santé, maladi, tizane », Liliane Bardeur raconte la genèse de cette exposition, créée en 2012. Lofis a voulu mettre en avant un élément essentiel du patrimoine réunionnais avec les mots consacrés aux plantes du jardin, utilisées pour se soigner.

Comment est née l'exposition de Lofis la lang sur les tisanes péi ?

Liliane Bardeur : Nou la-voulu fé in léspozisyon dessi la lang kréol, in léspozisyon kùltirèl, dessi "Santé, maladi, tizane" po transmète un vokabülèr k'petète demoun i koné pü. Nou la-voulu transmète in pé noute listoir, koman demoun té i soigne azot dann tan lontan kan navé pwin doktèr.

Et pour vous que représente la tisane ?

L.B. : Pou mwin la tizane lé toujours daktualité. Mi fé la tizane kank la-manje in pé tro gra, po dijéré, po nétoye lo sang. Mi fé la tizane kaziman tou lé jour.

Avez-vous un souvenir avec la tisane ? L'utilisait-on dans votre famille ?

L.B. : Nout bann paran té i soigne anou toul-tan èk la tizane, kontr' la fièv navé kèr d' sriz, té i ansèrve-ça, mèm po ti-zanfan. La toujours utilise la tizane noute kaz. Lé süsèrtin nou té i doi transmète ça.

Comment avez-vous choisi les mots et les tisanes à présenter ?

L.B. : Nou lé pa tizanèr, nou la-shoizi lo bann plante ke toute demoun i pé trouve

dann zot zardin sinonça dann zot kour. Cé la tizane la toujours utilise depi lontan. N'i koze ossi dessi le Père Raimbaud aköz li la-ékriré bonpé dessi la tizane, son livr' lé vanté.

Quand vous écrivez les mots en Créole réunionnais, comment choisissez-vous l'orthographe des mots ?

L.B. : Lofis la lang la-réfléshi èk CCEE dessi lékritir lo kréol rényoné, lo rézülta lé komn in sintèz toute le bann lékritir égzistan . Lofis la-fé in léspozisyon, in livré i apèle : "Po in bon lékritir lo kréol rényoné". Ça po améliore la lèktir lo rényoné.

Il y a certaines maladies qui n'existent plus sur les panneaux ?

L.B. : Nou la-parle déssertin maladi i trouve pü koméla, komn par égzamp çak demoun té i apèle "boubou" : toute le bann plaie marmay té i infèkte, navé pwin lijiène komn koméla, ça té vilin kozpa. Navé in takon zèr-baj po soigne-ça.

Il y a un panneau consacré au saisissement. C'est quelque chose dont on entend souvent parler à La Réunion. Qu'est-ce ?

L.B. : Kan mi gaingne sézisman cé kan mwin la pèr , mi pé gaingne la tramblade, mon kèr i bate vitman. (C'est une peur subite). I pé fé in tizane romarin cé le plüs méyèr. In farmassien, Marc Rivière la-ésplike anou koman i fé tizane-la. Li ésplike i fo sézi lo romarin dann in marmite bien sho, i fé in premié sézisman po lo romarin, aprèla I jète grin d'sèl dann marmite, lo grin i pète, i pète, in dézièm sézismam... ■



ZOOM : LO MO

In malsoufran :
un souffreteux

Mavouz : patraque, indisposé

La manj son kabri maron :
se dit pour une personne âgée
en forme

Li argrossi :
Il ou elle se remplume !



L'EXPOSITION : SANTÉ, MALADI, TIZANE

Conçue en 2012 par Liliane Bardeur et Axel Gauvin avec l'aide de Laurence Daleau, l'exposition Santé, maladi, tizane présente en vingt-sept panneaux différentes plantes et leurs usages traditionnels.

L'objectif n'est pas de donner un avis médical, mais de rendre fidèlement compte des pratiques, tout en présentant le vocabulaire en créole réunionnais associé aux plantes, aux tisanes, mais également aux états de santé.

L'exposition rend hommage à quelques tisaniers, Kakouk, Messié Julian, Christian Fontaine, ou le père Raimbaud. Elle emmène le grand public à la découverte des plantes traditionnelles associées aux maux qu'elles soignent.

On y découvre ainsi le lien entre le mourong et la tension, le margoz et le diabète ou le tamarin et la constipation. Une exposition riche.

MOT DES OFFICIELS

AMANDINE HOAREAU

représentant le président du Conseil départemental

Cette manifestation, cette année, nous offre l'occasion d'échanger autour de « nout zerbaz ». Ils sont un des fondements de nos traditions réunionnaises. Toutes les civilisations ont été construites autour de croyances et de pratiques partagées, en particulier celles liées aux plantes, qui possèdent d'immenses pouvoirs. Adulés et craints à la fois, les zerbaz sont un élément fondamental de la société réunionnaise. Ils demeurent un monde de mystère, que chacun appréhende à sa manière, sans jamais dévoiler tous leurs secrets. Au fond, ce mystère nous plaît, car il fonde la légende de nos zerbaz péi.

En cette journée où vous, Monsieur le président, avez décidé de mettre en lumière cette tradition réunionnaise, permettez-moi de saluer cette initiative qui promeut un meilleur partage des connaissances autour de cette thématique.

C'est un sujet qui nous tient à cœur au Département, non seulement en raison de son importance culturelle majeure, qui suscite discussions, débats et surtout de la valorisation culturelle, car les zerbaz ont été contés, narrés et chantés. Les zerbaz sont une source d'inspiration pour de nombreux artistes. Les zerbaz sont également importants sur le plan économique, car ils regorgent d'immenses potentialités, à condition de structurer et de coordonner les actions du secteur.

C'est en vertu de cette ambition que le Département a validé, en 2020, une feuille de route visant à valoriser et consolider la filière des plantes à parfums et médicinales, connue sous le nom de filière «Papam». Notre plan d'action repose sur cinq axes stratégiques : consolider la structuration de la filière «Papam» ; optimiser la valeur ajoutée économique à La Réunion ; renforcer la recherche, le développement et les connaissances scientifiques ; développer les territoires grâce aux «Papam» et enfin, protéger la biodiversité réunionnaise.

Je tiens à souligner que cette stratégie ne vise pas à mettre fin à la singularité et au folklore de nos zerbaz. Il s'agit avant tout de créer un cadre qui favorise leur acceptation et leur reconnaissance par les autorités, afin d'amplifier son usage et son développement sur notre territoire, voire au-delà. Il n'y a pas d'opposition entre préservation d'une culture ancestrale et développement d'une filière innovante. Nous voulons bâtir une saine complémentarité entre ces deux ambitions, qui visent avant tout à préserver nos traditions et à permettre aux Réunionnais de s'approprier davantage cet élément majeur de la culture réunionnaise.

Encore une fois, nous tenons à saluer la tenue de cet événement, propice à de riches échanges et à la découverte de nombreuses richesses humaines et culturelles.



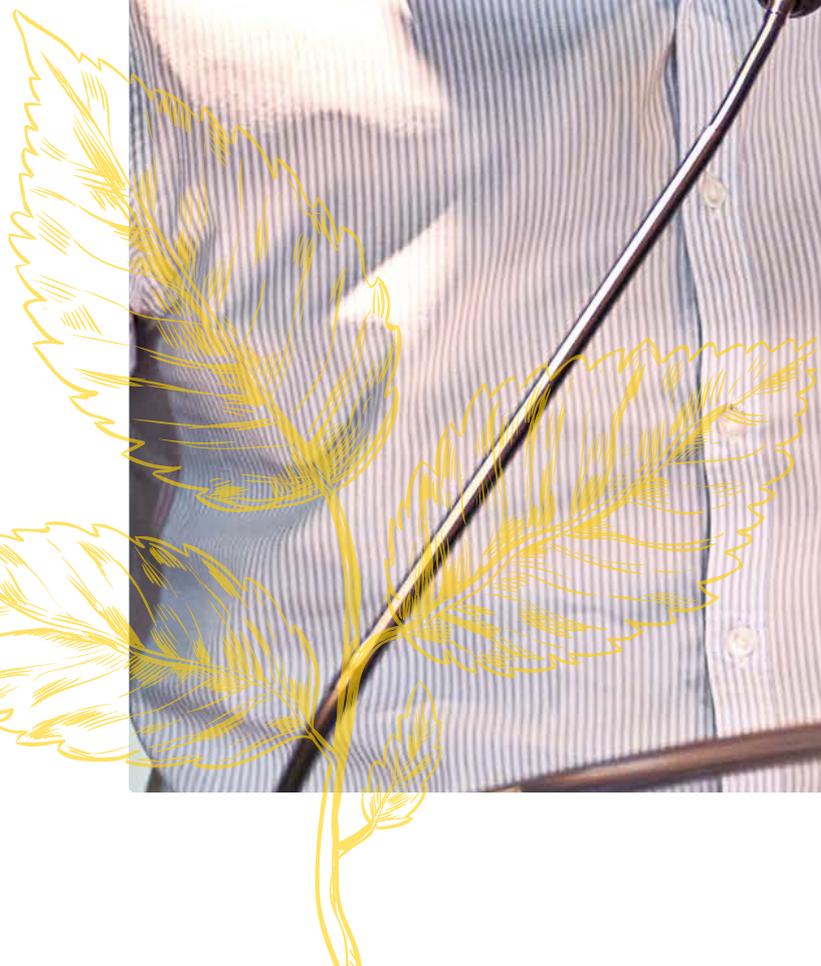
LYDIE DELGARD

représentante de l'Association des Maires de La Réunion

Cette journée est d'une grande importance. Elle est dédiée à la transmission, à la préservation de notre culture, ainsi qu'à la préservation de la richesse que représentent l'oralité, les richesses de notre gastronomie ou de nos plantes et les mémoires vivantes. Cette année, à l'occasion des Journées du patrimoine, nous nous concentrerons sur le thème des mémoires vivantes, car nos ancêtres, nos grands-mères, nous ont transmis leur savoir-faire de manière orale. L'oralité fait partie intégrante de notre culture, et il est crucial de la préserver.

Dans chaque quartier de notre ville, il y a encore des mémoires vivantes, des personnes dont nous devons capturer et enregistrer les récits.





FRÉDÉRIC MAILLOT

député et représentant le Conseil régional

« Il s'agit de notre patrimoine ancestral »

Ce colloque met en avant des mots qui ont du sens : dialogue, développement, culture. La diversité culturelle de La Réunion fait partie de ses richesses. Elle constitue son âme, son identité. L'édition 2023 de « Domoun Partou, Kiltir La Rényon », consacrée aux tisanes à La Réunion, fait vivre tout un savoir-faire vernaculaire, précieux chapitre de notre diversité culturelle. C'est aussi un hommage rendu à des pratiques rapportées par les populations venues d'Afrique, d'Asie, de Chine, de France, d'Inde et de Madagascar, lors des vagues migratoires coloniales successives. Des pratiques nées de la rencontre des cultures et qui ont contribué à forger notre identité réunionnaise.

La Région croit fortement que les valeurs fondatrices de l'identité et du vivre-ensemble réunionnais sont des éléments essentiels à consolider. Nous avons en effet le devoir de restituer l'histoire et la mémoire des premiers habitants de La Réunion à qui on doit cette diversité. Il s'agit de notre patrimoine ancestral.

Dans un contexte d'inégalité et d'asservissement, nos ancêtres, esclaves et engagés, ont maintenu leurs traditions – l'usage des plantes comme ressource thérapeutique – pour traiter les maladies. La société réunionnaise de l'époque, rurale, stable et sédentaire, a permis la transmission orale de ces traditions, de génération en génération. La maîtrise des secrets des plantes a suscité la vocation des tradipraticiens, des tizaners. Ces derniers sont les gardiens de notre patrimoine. Sept tisaneuses ont d'ailleurs obtenu le titre de Zarboutan Nout Kiltir de la Région en 2006. Il s'agit de Marie-Céline Virapinmodely, Judith Tibère, Célia Jehu, Ginette Rodelin, Rita Techer, Micheline Idmont et Marie Hiloïse Rivière. Honorer leurs pratiques, c'est reconnaître leur rôle social et culturel.

La pharmacopée traditionnelle s'appuie sur la riche biodiversité de l'île. Nos forêts abritent

en effet bon nombre de plantes médicinales et la Région est d'ailleurs très impliquée dans la préservation et la valorisation de ce zarlou (joyau) naturel.

Aujourd'hui, la pharmacopée traditionnelle est sortie de la clandestinité et s'inscrit pleinement dans le champ culturel réunionnais. Elle s'est modernisée et est en perpétuelle innovation. On a pu le constater lors de l'épidémie de chikungunya et plus récemment lors de la pandémie de la Covid-19. Beaucoup de Réunionnaises et de Réunionnais se sont tournés vers les tizaners qui proposaient une thérapie différente des remèdes chimiques ou qui pouvaient en être complémentaires.

Ces savoir-faire et pratiques traditionnels ont inspiré bon nombre d'auteurs et de chercheurs à La Réunion. Citons Jean Benoist, Daniel Honoré, Jean Albany, Franswa Tibère, Jean-François Samlong, Raymond Lucas, Sudel Fuma et Laurence Pourchez, parmi d'autres. Sans oublier Thérésien Cadet, créateur de l'herbier de l'Université de La Réunion. Une référence avec plus de 7 000 échantillons. Et aussi notre ami pharmacien, Claude Marodon, président de l'Aplamedom, qui, depuis plus de quarante ans, œuvre pour protéger les plantes médicinales, réhabiliter ce patrimoine ancestral et lui ouvrir la voie à un avenir commercial.

Il s'agit aujourd'hui de structurer cette filière, cette innovation réunionnaise, qui se situe à la croisée de savoirs ancestraux et d'enjeux d'avenir. Il convient de la sécuriser et de la valoriser économiquement et de manière durable, surtout au moment où les médecines naturelles revêtent, au niveau mondial, une dimension économique. Parce que la tisane est réunionnaise, parce qu'elle est traditionnelle et qu'elle constitue un élément majeur de l'identité réunionnaise, elle sera toujours partie intégrante de notre politique régionale d'accompagnement. ■

CHRISTINE TORRES

sous-préfète à la cohésion sociale

« Un modèle de fraternité et de cohésion sociale »

C'est pour moi un grand plaisir de participer, au nom de M. le préfet, à l'ouverture de cette journée de conférences et d'échanges organisée par le CCEE dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Pour cette journée, vous avez choisi un thème original pour illustrer la diversité culturelle de La Réunion: les « *simples* ». Derrière ce terme ancien, parfois méconnu du grand public, ce sont pourtant des croyances et des pratiques que nous partageons quotidiennement à travers l'usage médicinal des plantes et le rapport que nous entretenons avec la nature.

Et pour La Réunion, qui est un véritable carrefour entre les routes maritimes où les hommes, les plantes et les épices s'échangent et se côtoient depuis plusieurs siècles depuis les quatre coins de l'océan Indien, quoi de plus symbolique que les « *simples* » pour illustrer toute la diversité des cultures présentes à La Réunion !

Je tiens à vous remercier particulièrement M. le président pour cette nouvelle initiative du CCEE car je crois qu'en 2022, une journée d'échanges similaire avait pu être organisée sur les langues, les musiques et les gastronomies présentes sur notre île.

Dans un contexte où les thématiques du vivre-ensemble, du dialogue et de la citoyenneté sont de plus en plus fragilisées, y compris chez nous à La Réunion, il est plus que nécessaire de soutenir ce type d'initiatives afin de participer au dialogue mutuel et au recul des préjugés. C'est par le partage et la connais-

sance que nous pouvons contribuer à cet objectif.

Sur ce sujet, nous connaissons la pleine mobilisation du CCEE sur la promotion de l'interculturalité, et que nous partageons pleinement. Il s'agit d'ailleurs d'un axe central que nous soutenons au sein du comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH) présidé par le préfet.

Plutôt qu'une juxtaposition des communautés et des cultures sur un même territoire, c'est avant tout par l'échange, le partage et l'ouverture que nous pourrions contribuer à ce que La Réunion demeure ce modèle de fraternité et de cohésion sociale.

A ce titre, nous souhaitons pleinement contribuer à cette démarche notamment au travers de plusieurs actions qui sont en cours de réalisation :

Tout d'abord, nous souhaitons davantage outiller les acteurs relais de proximité afin qu'ils soient mieux formés sur les thématiques de l'interculturalité de manière à pouvoir favoriser la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble au sein des quartiers.

C'est tout le sens de la formation qui est en cours de déploiement sur la compréhension des codes socio-culturels auprès de 200 acteurs relais de la politique de la ville (médiateurs, adultes-relais, éducateurs de proximité) et qui doit permettre de renforcer ce langage commun pour les professionnels qui oeuvrent au service de nos concitoyens présents dans nos quartiers.





Deuxièmement, nous souhaitons organiser d'ici la fin de l'année des journées interculturelles qui seront le reflet de la diversité présente sur notre île et mettre en avant les communs qui nous rassemblent sous un angle culturel et festif.

Je tiens ici à remercier la Fédération des Associations Mahoraises de La Réunion (Famar) et le Comité Réunionnais de l'Interculturalité (CRI) qui travaillent activement sur ce projet avec notre soutien en espérant que nous puissions proposer un bel événement de partage d'ici la fin de l'année et qui aura vocation, je l'espère, à être pérennisé.

Je crois sincèrement que c'est par ce type d'actions, très concrètes, comme cette conférence d'échanges d'aujourd'hui, que nous pourrons faire vivre cette interculturalité et contribuer à la cohésion sociale sur notre île.

Je ne doute pas du dynamisme du secteur associatif en la matière et je garde en tête les nombreux et beaux projets que nous avait présentés les membres du CRI lors de la récente visite de Mme Elizéon pour les mois et les années à venir.

Sachez en tout cas que les services de l'État resteront pleinement mobilisés pour vous accompagner dans ces projets, pour que la valeur républicaine de fraternité demeure une réalité. ■





PARTIE I

INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE



MARIO SERVIABLE

docteur en géographie

DU VERNACULAIRE AU MOLÉCULAIRE

LES SIMPLES

ingénierie traditionnelle et santé publique à La Réunion

Les premiers textes descriptifs de La Réunion appartiennent à la géographie de la sidération : abondance, salubrité et bien-être. Personne ne pouvait mourir de maladie sur cette île¹.

C'est Etienne de Flacourt, naturaliste-actionnaire de la Société de l'Orient², la devancière de la Compagnie des Indes Orientales, installé comme gouverneur à Madagascar, qui lance la folle rumeur à partir d'un fait divers : le 7 décembre 1649, le Saint-Laurent, capitaine Roger Lebourg, ramène douze Français, confinés pendant quatre ans punitifs sur l'île déserte Mascareignes et donnés pour morts.

« *Bien sains et gaillards (...) ils n'avaient pas eu le moindre accès de fièvre et m'ont tous assuré que c'est l'île la plus saine qui soit au monde, où les vivres sont à foison (...). Ce serait avec juste raison que l'on pourrait appeler cette île le paradis terrestre*³ ».

A partir de ce récit enchanté de survivants, de retour vers les fièvres et les tensions alimentaires de Fort-Dauphin, Flacourt prend trois décisions : prendre possession de cette île pour le roi de France, la nommer Bourbon, du nom de la famille régnante et y envoyer en 1654 un groupe d'exploration, sous la direction d'Antoine Thoreau, soit sept Français et six Madécasses⁴. La formule du paradis terrestre sera reprise par la propagande protestante française de Duquesne en 1689 et deviendra l'Isle d'Eden, et par les poètes Leconte de Lisle, Raphaël Barquissau et Baudelaire, ce dernier évoquant « *les verts paradis des amours enfantines* » d'Hell-Bourg⁵.

Cette formule cache une tout autre histoire. Malgré la bonté de son climat et de son terroir étagé, La Réunion fut à l'origine une terre sans grande rentabilité végétale et sans fruits au sens

1- Urbain Souchu de Rennefort, agent de la Compagnie des Indes Orientales venu sur le Saint-Paul en 1665 rapporte ce témoignage : « L'île de Mascareigne, située entre 21° et 22° de latitude, et depuis 80°30' jusqu'à 81°50' de longitude, pousse des vapeurs si médicinales que les malades qui y furent descendus des vaisseaux guérissent en peu de temps par la bonté de son air et l'excellence de ses rafraîchissements. » (Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes Orientales en l'Isle de Madagascar ou Dauphine, Paris, Pierre Auboin, 1668). Une deuxième édition dans la collection Mascarin est réalisée par l'ARS Terres Créoles en 1988.

2- La Société de l'Orient obtient en 1642 la concession exclusive de Madagascar et des « îles adjacentes ».

3 - Etienne de Flacourt, Histoire de la Grande Isle Madagascar, Troyes, 1661

4 - L'aventure du groupe Thoreau, commencée le 22 septembre 1654 se termine le 5 juin 1658 quand il abandonne l'île après un séjour de 3 ans et 8 mois. L'exfiltration vers l'Inde s'effectue par le Thomas-Guillaume (capitaine Gosselin). Ils arrivent à Madraspatam le 12 juillet ; les « six nègres » (Malgaches) qui accompagnent Thoreau sont « offerts » (comme esclaves) au président de Madraspatam.

5 - Charles Baudelaire, Moesta et Errabunda (Triste et Vagabonde) in Les Fleurs du Mal, Paris, Poulet-Malassis, 1857



gustatif et nourricier du terme. Le chroniqueur Gilles Crestien répète que les premiers découvreurs n'y trouvèrent qu'un seul fruit comestible, la décevante vavangue madécasse⁶. Tout est venu d'ailleurs, tout fut acclimaté : les plantes et les hommes qui les avaient choisies quand ils s'installent définitivement à partir de 1663. A commencer par cette configuration binaire originelle de Français et de Madécasses, les premiers imposant leur accointance avec le Ciel du dieu chrétien, et les seconds leur connivence avec la terre des plantes tropicales. Tout est métaphorisé avec justesse dans l'identité héraldique de l'île et dans sa devise *Florebo quocumque ferar* (*Je fleurirai partout où je serai planté*).

Le mythe du paradis terrestre vivra peu de temps ! Quatre ans ! Le premier signe annonciateur du désastre, c'est l'apparition du rat, amené à son insu par l'homme. Le 27 octobre 1667, François Martin, gouverneur de Pondichéry en escale, décrit une île envahie par les rats qui détruisent les récoltes et marquent leur prise de possession en urinant sur la marchandise de la Compagnie des Indes. Bientôt la mort prend d'autres allures : choléra, variole, typhus, paludisme, dysenterie deviennent endémiques dans l'espace et au plus profond du corps des hommes. La première grande catastrophe sanitaire survient en 1729 : d'avril à septembre, la variole fait près de 800 morts et Mgr Criais, autorité ecclésiastique, ouvre des cimetières dans la précipitation. Vers qui se tourner pour faire reculer la Mort ? Vers l'herboristerie madécasse ! Le fanafody, médicament issu du savoir-faire traditionnel des plantes, guérit de tout. Les habitants vont longtemps lier leur sort au pouvoir de ces tisaneurs, afin de

⁶ - Voavango (*Vangueria edulis* Commerson) signifie selon Roger Lavergne (*Fleurs de Bourbon*, 1980, p.175) « ce qui est écrasé ». Cette drupe à 5 noyaux de la taille d'une petite pomme doit être « battue » avant sa consommation. Eugène Jacob de Cordemoy (*Flore de l'île de La Réunion*, 1895) met en doute le caractère indigène de la plante.

confectionner les sacs-la-vie et les sacs-la-mort pour guérir et « garantir », mêlant tisanes et croyances pour soigner les plaies du corps, les vagues à l'âme et la paix des esprits. Mais très vite, ce pouvoir madécasse devient suspect ; la plante médicinale va faire changer le rapport et l'orthographe entre les deux communautés fondatrices de l'île : terminé le terme madécasse, chanté par le poète Évariste de Parny⁷, le fanafody, entre des mains sales et suspectes, va se transformer en poison malgache, pour tuer ou pour – selon le dictionnaire d'Alain Armand et selon la croyance populaire apeurée créole – « envoûter, ensorceler ».

Et contre ce poison, il n'y a pas de remède. Dans une île handicapée par l'isolement et sans hôpital, balayée par des vagues épidémiques, d'où pourrait alors venir la solution thérapeutique ? D'un miracle déclenché par une main blanche, scientifique et pure !

Le 7 janvier 1771, en provenance de Madagascar, le vaisseau français L'Ambulante fait une escale forcée à Bourbon pour réparer les dégâts d'un coup de vent. Et débarque un des plus grands botanistes contemporains du monde : Philibert de Commerson. Il fait partie de l'expédition scientifique de Bougainville et lors de l'escale à l'Isle de France, le 8 novembre 1768, il est pratiquement séquestré par Pierre Poivre.

Sa mission est de faire l'inventaire botanique de l'Isle de France et de Madagascar. L'escale imprévue à Bourbon est un don du Ciel. Comme l'écrit le gouverneur de Bellecombe au ministre de la Marine⁸ le 16 février 1771 : « Un naturaliste, aussi laborieux et aussi versé dans cette partie du monde que l'est Monsieur de Commerson, mérite d'autant plus d'être encouragé dans un travail aussi intéressant pour l'humanité, que sous l'ancienne administration de la Compagnie, jamais aucun naturaliste n'a été invité, par quelque récompense flatteuse, à

entreprendre un travail de cette espèce. Ainsi, sommes-nous encore dans la petite enfance à cet égard et possédons-nous des richesses inconnues jusqu'à présent mais qui vont cesser de l'être grâce au soin et au zèle de Monsieur de Commerson ».

Il parcourt l'île et monte même au volcan avec un jeune herboriste créole doué. Il s'appuie sur le savoir des esclaves malgaches, experts en plantes, pour les identifier et les nommer. Quand il part le 12 décembre 1771, il laisse le premier inventaire botanique réunionnais avec une taxinomie de 607 espèces identifiées. L'académisme européen et universel se surimpose sur l'empirisme malgache.

Le XIXe siècle voit s'effacer le mythe du paradis terrestre et de la bonne santé perpétuelle. Le choléra déferle sur l'île en janvier 1820 et on enterre 203 morts ; il revient en 1859 pour faire plus de 2 200 morts.

Dans ce siècle de la mort, on a recours aux médicaments d'Europe. Florilège des réclames dans la presse en 1863 : les pilules Dehaut qui « purifient le sang et protègent des maladies épidémiques », le sirop Berthé à la codéine contre les douleurs, et l'élixir du Dr Guille qui donne « les plus heureux résultats pour les cas désespérés ». Mais on n'oublie pas les plantes et l'île va se doter dès 1817 d'un jardin d'acclimatation et d'un jardinier diplômé en la personne de Nicolas Bréon.

Le jardin, c'est le lieu de tous les commencements ; c'est aussi le lieu des accomplissements. La démarche botanique initiée par Commerson sera poursuivie et amplifiée. Un muséum d'histoire naturelle est fondé le 14 août 1855 et s'y installe. Différents botanistes succèdent à Bréon qui doit quitter l'île pour raisons de santé – santé qu'il retrouvera à Paris. Tous compléteront par des implants la constitution de la pharmacopée, de la production économique et des paysages.

Sans que cela ne prenne des allures de palmarès, citons Claude Richard, Albert Dupont, Maurice Jean et Madame Félix Briand-Montplaisir, première femme conservatrice du muséum ; rajoutons le proviseur Émile Trouette, plume

7 - Évariste de Parny, *Chansons Madécasses*, Londres, 1787.

8 - Joseph-Marie Terray est secrétaire d'État à La Marine du 24 décembre 1770 au 9 avril 1771 ; il est remplacé par Pierre Bourgeois, marquis de Boynes.

de Joseph Hubert et qui publia en son nom *Introduction des Végétaux à l'île de La Réunion*⁹ (1898), son beau-frère le Dr Auguste Vinson¹⁰ qui acclimata avec peine le quinquina contre les fièvres, le capitaine Pierre-Henri Philibert, Eugène Jacob de Cordemoy, le Père Raimbault¹¹ engagé contre la lèpre, le conservateur Harry Gruchet et l'universitaire Thérésien Cadet qui dans sa thèse aborde la double problématique du phytoécologique et du phytosociologique qui est une piste de nos échanges¹².

Rajoutons tous les tradipraticiens – magnétiseurs, tisaniers ou zizaneurs, de Grand-Bois ou de petit-bois, guérisseurs avec passes ou prières, chamanes ou charlatans, autodidactes et autoproclamés, qui « soignent » les désordres du corps et de la psyché dans un cadre traditionnel avec la sève ou tout ou partie du vivant végétal.

Le rapport entre simples et croyances est-il une pratique indigéniste, mêlant le sort à la sacralisation des plantes ? C'est un trait de civilisation commun à toutes les géographies du monde. En ce qui nous concerne, la pensée dominante remonte à l'Antiquité grecque, sollicitant Asclépios, le dieu de la médecine qui avait appris les secrets des plantes du centaure Chiron. Certains de ces dieux cachés – Deus absconditus – sont encore dans notre bouche ou dans les rapports scientifiques d'aujourd'hui. Qui se souvient qu'Asclépios avait cinq filles-déesse de la guérison et du salut : Acésio, Eglé, Hygie (qui va donner hygiène), Laso, Médritine et Panacée, celle qui est préposée aux plantes médicinales. Et Chiron est encore en clinique dans chaque main de chirurgien. L'ordre et le désordre sont les faits de l'Homme. Car s'il a

déboisé et défriché pour construire ici villes, routes et plantations, il a aussi construit dans le temps la diversité environnante, pour y acclimater, selon l'ingénieur Louis Maillard¹³, tous les fruits de la Terre. Il a ainsi pris le relais des vents, des courants marins et des vols d'oiseaux pour agencer la mondialisation botanique. En pertes et en profits. Nicole Crestey affirme que 14 espèces observées par Commerson ont depuis disparu.

Nous attendons beaucoup de vos échanges et nous vous remercions de nous éclairer sur un certain nombre de points en débat : Quelles peuvent être à l'avenir les modalités de transmission intime ou institutionnelle sur les plantes médicinales ? Comment peut-on passer du simple à la pharmacopée et de la croyance au brevet qui stabilise et protège ?

Merci de nous aider, en prime, à nous reconnecter à la madécassité fondatrice de notre identité. L'ensemble de vos travaux permettra, dans une démarche d'Éducation populaire, de compléter le souvenir de ceux qui se sont penchés sur l'étude du patrimoine naturel et des pratiques culturelles, susceptibles de développer, un jour, une médecine traditionnelle réunionnaise syncrétique et scientifique, du vernaculaire au moléculaire.

J'oubliais un blanc dans mon intervention : l'identité du jeune herboriste créole et doué qui accompagna Commerson au volcan. Il aura le même destin que Commerson : une réputation internationale, rayonnant chacun dans sa science, et un sort identique à Maurice, car les deux y sont morts et enterrés. Ce jeune Créole herboriste, puis ingénieur-géographe, c'est Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy. ■

9 - Émile Trouette, *Introduction des Végétaux à l'île de La Réunion*, 1898. Une seconde édition est réalisée par la SREPEN en 1983, à l'initiative de Bernadette Ardon, Joël Dupont et Rose-May Duchenois. Une troisième édition, dirigée par Jean-Paul Rivière, est réalisée par l'ARS Terres Créoles dans la collection Mascarin en 2019.

10 - Auguste Vinson est médecin, botaniste et poète (21 août 1820-27 août 1903). Il est l'auteur du *Mémoire sur les Essais d'acclimatation du quinquina à l'île de La Réunion*, 1875.

11 - Clément Raimbault (RP), *Les Plantes médicinales de l'île Bourbon*, Saint-Denis, 1948.

12 - Thérésien Cadet, *La Végétation de l'île de La Réunion. Étude phytoécologique et phytosociologique*. Thèse de doctorat soutenue le 26 avril 1977 à Aix-en-Provence.

13 - Louis Maillard, *Notes sur l'île de La Réunion (Bourbon)*, 2 vol., Paris, Dentu, 1863 (2e édition)



ALEXANDRINE DIJOUX

docteure en Sciences de l'Éducation

« Croyances et pratiques partagées à La Réunion : les simples entre différences et communs »

En septembre 2012, j'ai soutenu ma thèse de Doctorat intitulée « *Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation* ».

Sans prétendre apporter des précisions de vérité absolue, l'objectif de mes recherches était de partager une tentative d'approche des processus de transmission culturelle au sein des familles réunionnaises, c'est-à-dire les conditions de transmission de la culture dans la famille réunionnaise, avec des questions qui ? quoi ? quand ? comment ? Ce qui m'a amenée à étudier les origines culturelles puis les racines culturelles des Réunionnais ; ce qui inclut les marqueurs identitaires, c'est-à-dire les éléments constitutifs de leur identité commune. Ce qui m'a amenée à étudier également les diverses représentations et approches des Réunionnais et Réunionnaises sur la complexité de leur(s) positionnement(s) identitaire(s).

Dans la société réunionnaise, en perpétuelle mutations, depuis de nombreuses années et sans doute plus encore aujourd'hui, il est question de se réapproprier et de valoriser les différents éléments culturels de l'identité culturelle réunionnaise ; plus précisément, il est question de transmission et de sauvegarde des savoirs locaux, c'est-à-dire les connaissances et les pratiques locales.

Parmi ces connaissances et pratiques locales, des interrogations se portent sur les plantes, les herbes médicinales : il est question des nouvelles formes de réglementation limitant et encadrant les territoires, les pratiques et les usages, ainsi que de possibles fragilisations de la mission des tradipraticiens référents.

Par ailleurs, avec l'émergente concurrence des commerçants non-initiés, de l'industrie pharmaceutique, et du médicament de synthèse, très organisée et structurée, elles font l'objet d'un jeu d'opposition entre une vision de la médecine moderne, qui se veut fondée sur des preuves, c'est-à-dire la raison scientifique, et la tradition, acquise tout au long de la vie, et issue d'une transmission de génération en génération, c'est-à-dire des savoirs empiriques.

La médecine contemporaine¹ peut alors faire preuve d'une forme de dévaluation des plantes et des herbes médicinales, et de stigmatisation des pratiques traditionnelles et populaires, synonyme de survivance de pratiques et de mentalités ancestrales.

Considérée comme socialement archaïque, culturellement pauvre, elle opposerait une résistance au développement et à la modernité ; ce qui implique de « *reléguer les simples au rayon du folklore et des croyances dépassées* ».

Dans cette rencontre pour la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement », le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) organise une matinée d'échange et de réflexions concernant « *Les simples à La Réunion : croyances et pratiques partagées* ».

A mon niveau, l'objectif est de rappeler le contexte de création des croyances et pratiques partagées, et d'introduire, de poser les concepts de « *simples* » et de « *croyances* ». Mon intervention s'intitule donc « *Des croyances et pratiques partagées à La Réunion : les simples entre différences et communs* ».

1 - Cf. partie IV ci-après.

RAPPEL DU CONTEXTE DE CRÉATION DES CROYANCES ET PRATIQUES PARTAGÉES

Repères historiques d'une Réunion multiculturelle-origine

Dans un premier temps, faisons un rappel des repères historiques et socio-économiques de l'île de La Réunion ; un rappel de qui, pourquoi et comment la population réunionnaise a fait de la différence, mais surtout du commun. Il s'agit de La Réunion de qui ? De mes recherches, plusieurs constats étaient à noter.

CONTEXTE DE MIGRATION NOTIONS D'IMMIGRATION DES POPULATIONS RÉUNIONNAISES ET DE « DIFFÉRENCE », DE « PLURI-CULTURALITÉ », DE « PLURI-IDENTITÉ »

Un premier constat s'appliquait au contexte de migration et notamment d'immigration concernant la population réunionnaise. Selon l'INSEE, en janvier 2020, l'île comptait 859 959 habitants¹. Comme pour la plupart des pays du monde, l'histoire humaine de l'île de La Réunion témoigne, dans des situations variées et souvent marquées par une histoire douloureuse de colonisation, d'esclavage, d'immigration forcée, d'engagisme, etc., de la circulation des Hommes, des populations, au fil des vagues d'immigration.

Mais, par son histoire politico-économique, rappelez qu'avec plus de 500 ans d'âge, l'histoire humaine de La Réunion est assez récente. Elle commence depuis le début de la colonisation du sol, dans les années 1500 (après les Portugais, les Anglais et les Hollandais, les Français s'engagent dans l'entreprise coloniale. Ils « découvrent » les îles et s'y installent), jusqu'à l'engagisme, en passant par la période esclavagiste qui a duré plus de 150 ans (1694-1848).

Par conséquent, rappelons que l'histoire humaine de l'île est intense. A l'origine déserte², il n'y avait, à priori, pas de population autochtone. Et, sur cette période relativement courte, des sept continents, elle a connu des vagues d'immigration de populations issues de trois continents ; les continents européen, africain et asiatique, avec plus de sept populations de culture différentes.

Ces populations et leurs descendants vivant dès lors loin de leurs origines, mais en en conservant des attaches, des habitudes ou des pratiques culturelles, sont parfois appelées « diasporas³⁻⁴ » du grec diaspora, construit avec le préfixe dia, qui signifie « à travers », et spora qui signifie « ensemencement », donc « dispersion » ; dispersion d'une population à travers le monde, ou l'ensemble des membres dispersés d'une même population. Alors, comment ne pas s'intéresser aux « approches identitaires d'une Réunion multiculturelle » ?

Ainsi, les plus de sept populations d'origines culturelles différentes, c'est-à-dire extérieures à l'île, concernent des populations européennes comprenant des origines française, portugaise, etc., des populations africaines comprenant des origines malgache et comorienne, des populations indiennes comprenant des origines tamoule et musulmane, et la population asiatique comprenant des origines chinoises, etc. L'intense histoire humaine de l'île a connu deux grandes périodes de vagues d'immigration de populations d'origines culturelles différentes ; ce qui a entraîné la notion de « différence », mais aussi la notion de pluri-culturalité sur laquelle s'appuie la notion de pluri-identité de la population réunionnaise, à l'image de ce qu'est réellement le monde.

1 - INSEE. « Estimation de la population par région, sexe et grande classe d'âge - Années 1975 à 2020 » (en français). Récupéré le 21 février 2020.

2 - Bollée, Annegret (2015). « Français sur l'île de Bourbon (Réunion) ». *Journal of Language Contact*. 8 (1): 91. doi : 10.1163 / 19552629-00801005

3 - Historiquement, le terme « Diaspora » (avec une majuscule, nom féminin), désigne la dispersion des Juifs après leur captivité à Babylone. De nos jours, la Diaspora est la dispersion dans le monde des Juifs qui vivent hors de Palestine. La référence à l'événement qui a déclenché la diaspora est l'une des composantes essentielles de la perpétuation de l'identité de ces communautés.

4 - www.toupie.org/Dictionnaire/Deculturation.htm



CONTEXTE DE MÉTISSAGE NOTIONS DE « CRÉOLISATION », DE « COMMUN », DE « MULTI- INTER- ET DE TRANSCULTURALITÉ », « MULTI-, INTER- ET TRANSIDENTITÉ »

Un deuxième constat s'appliquait à la notion de créolisation des populations réunionnaises. Rappelons que l'intense histoire humaine de l'île concernant les populations d'origines européennes (française comprise), africaines (malgache et comorienne comprises), indiennes (tamoules et musulmanes comprises) et asiatiques (chinoise comprise), etc., fait qu'elles sont éloignées, ou disséminées et dépossédées de leurs repères culturels d'origine. Transportant avec elles des souvenirs d'un panel de connaissances et de pratiques culturelles d'origine, elles ne pouvaient cependant pas reconstituer de liens avec leurs lignages d'origine. Mais, continuellement en contact les unes avec les autres, en interaction, dans un espace îlien, donc petit et commun, les modes et habitudes de chacun se sont rencontrés, remodelés ; elles font ainsi l'objet d'un long processus de négociations, d'emprunts, de « créations », de « reconstructions » dynamique et locales, appelé « créolisation » ; entendons par créolisation le terme de mélange, de métissage, non seulement culturel mais aussi biologique, que certains nommeront également, à tort ou à raison, « batarsité ». Ainsi confrontés aux deux facteurs de perte des racines culturelles et de pauvreté, tendant à abolir le clivage ethnique et social, la créolisation s'est diffusée, généralisée dans toutes les composantes de la

société. Dans ce contexte, l'île de La Réunion a signifié véritablement la « réunion » de différentes populations humaines. Ainsi, c'est une confluence de migrants de plus de sept populations bien hétérogènes qui est directement liée à la naissance – et même, avons-nous entendu, de création – d'une seule et même population réunionnaise, typique. Alors, comment ne pas s'intéresser aux « approches identitaires d'une Réunion inter- et trans-culturelle » ?

Ainsi, les populations d'origine, c'est-à-dire extérieures à l'île, ont donné naissance aux populations que l'on appellera « populations-racines », c'est-à-dire intérieures à l'île.

Génétiquement et culturellement d'origines extérieures mais nées et enracinées à l'intérieur, biologiquement et inter-culturellement, il est plus juste de les nommer dans « le langage populaire pour identifier la race », sans dépréciation ou idéologie particulière.

Ainsi, dans la langue vernaculaire de La Réunion, les populations-racines comprennent les Kréol Blan (Créoles blancs), c'est-à-dire les Gro Blan et les Ti Blan/Ti-Rou/Yab(e) (fanm Yab)/Yab schouschou (chouchou) ou Pat Jone pour les origines européennes (française comprise), les Kaf (Kafrine) pour les origines africaines, les Malgasch (fanm Malgache) pour les origines malgaches et les Komor (fanm Komor) pour les origines comoriennes, les Malbar(èz) pour les origines indiennes tamoules et les Zarab(e) (fanm Zarab) pour les origines musulmanes, et les Schinwa(z) (fanm Schinwa) pour les origines asiatiques (chinoise comprise), mais aussi les autres Kréol(e) (fanm Kréol) (Créoles), etc.

NOTIONS DE « SOCLE COMMUN »

« MARQUEURS CULTURELS ET IDENTITAIRES »

Fort de ce rappel historique et socio-culturel, nous pouvons explorer ici, de quoi la population réunionnaise a fait de la différence, mais surtout du commun ? Il s'agit de la réunion de quoi ? De mes recherches, un troisième constat était donc à noter : les notions de « socle commun » et d'éléments culturels ou ce que l'on appelle aussi des « *marqueurs culturels et identitaires* ».

Transportant avec elles des souvenirs d'un panel de connaissances et de pratiques culturelles d'origine, les diasporas de départ disposaient de souvenirs, de connaissances et pratiques linguistiques, culinaires, musicales, religieuses et culturelles, artistiques, architecturales et littéraires, etc. Mais dans un contexte d'échange entre les différentes populations, elles ont formé un socle commun de marqueurs culturels et identitaires qui soude et marque une certaine forme de créolité ou de réunionnité d'une seule et même « *société* » ou « *communauté* » qui est la « *société réunionnaise* » ou la « *communauté réunionnaise* ».

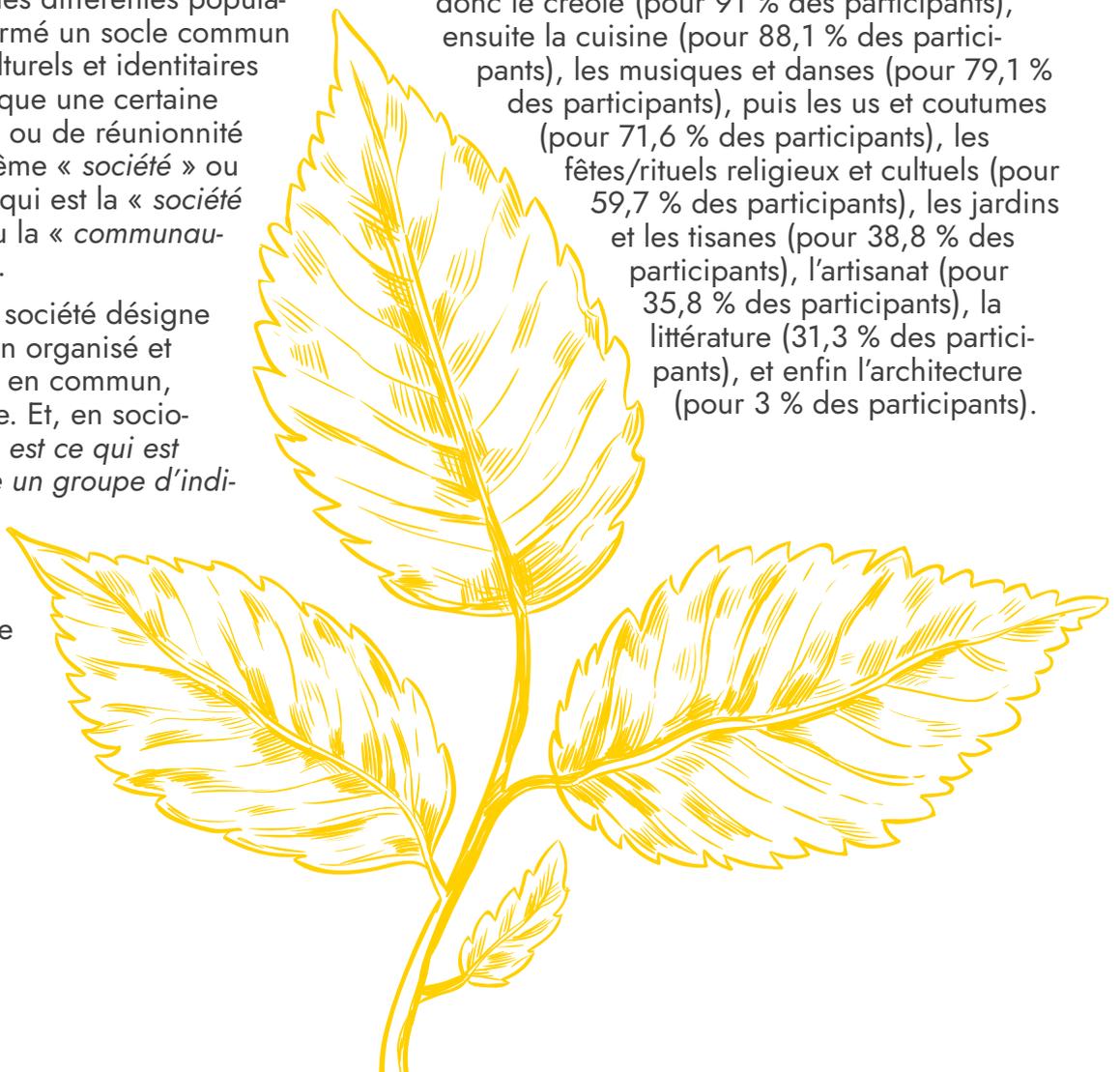
En ethnologie, la société désigne un groupe humain organisé et partageant, ayant en commun, une même culture. Et, en sociologie, la « *culture est ce qui est commun et soude un groupe d'individus* ».

Sachant que le terme de « *communauté* » semble faire polémique,

entendons ici par « *communauté* », un « *ensemble de personnes* » (Destruction Rome, 800 ds T.-L.) ou « *estre en communté (d'un bien)* », c'est-à-dire le caractère positif d'« être en commun » (Vend. apr. l'asc., Barb. de Lescoet, A. Finist. ds Gdf. Compl.). Ainsi, concernant des biens matériels, des notions abstraites, il s'agit de l'« *état, (du) caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes. Communauté d'intérêts, de sentiments, de vues* ». Alors, comment ne pas s'intéresser aux « *approches culturelles et identitaires du socle commun des populations de la communauté réunionnaise* » ?

Il était donc intéressant de déterminer ce socle commun de marqueurs culturels et identitaires qui soude et marque la créolité ou la réunionnité de la communauté réunionnaise.

Ainsi, selon les représentations des participants à mes recherches, de son aspect traditionnel à son aspect évolutif, en passant par son aspect ethnique, et par ordre de priorité, en première position, nous avons en commun la langue, donc le créole (pour 91 % des participants), ensuite la cuisine (pour 88,1 % des participants), les musiques et danses (pour 79,1 % des participants), puis les us et coutumes (pour 71,6 % des participants), les fêtes/rituels religieux et culturels (pour 59,7 % des participants), les jardins et les tisanes (pour 38,8 % des participants), l'artisanat (pour 35,8 % des participants), la littérature (31,3 % des participants), et enfin l'architecture (pour 3 % des participants).



Concept de simple

Dans un deuxième temps, que signifie le terme de « simples » ? Quelles en sont les utilisations ? Impliquent-ils des techniques spécifiques ? Où et comment sont-ils collectés et préparés ? Sous quelle forme se présentent-ils ? Qui les collecte et les prépare ? Comment sont-ils transmis aux générations suivantes ?

LES SIMPLES OU ZERBAJ/Z

ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITION ENTRE SIMPLES ET ZERBAJ/Z

Alors, que signifie le terme de simples ?

Pour rappel (ou découverte), en botanique, et en langue vernaculaire, les « *simples* », est un terme qui vient du latin *simplicis herbae* c'est-à-dire « *simples herbes* », selon ses appellations latines. Du latin *implex* (début XIIe siècle), qui signifie « formé d'un seul élément », les simples portent bien leur nom puisque c'est un nom qui fait référence à l'utilisation d'une seule plante, d'une seule herbe (*herba*), à utiliser telle qu'elle, fournie par la nature.

Déclinés selon les cultures, aujourd'hui, notamment à La Réunion, on utilise le terme d'« *herbages* » en français ou « *zerbaj/z* » ou « *zerbaj/z péi* », en créole réunionnais – à ne pas confondre avec « *herbage* » en français, qui signifie « *prairie naturelle dont l'herbe est consommée sur place par le bétail* ».

ENTRE HERBULARIUS ET JARDINS CRÉOLES

Où les simples ou zerbaj/z peuvent-ils être accessibles ?

Les simples ou zerbaj/z portent bien leur nom également parce qu'ils se veulent tournés vers ce qui est à portée de main. Ainsi, les simples ou zerbaj/z, au début et tout au long du Moyen-Âge, faisaient référence au « *jardin*

médicinal ». En effet, selon Savoirs & culture, Plantes & santé (n°245-mai 2023), avec le développement des ordres monastiques dans un retrait communautaire du monde, dans les abbayes et les hôpitaux des monastères médiévaux, les moines bénédictins avaient tous, sinon une pharmacie et infirmerie, au moins un jardin où ils avaient développé et entretenu la médecine médiévale à base de végétaux cultivés. Il s'agissait avant tout de l'imagination et de l'édification d'un jardin utilitaire, répondant à la nécessité d'indépendance et d'autonomie d'alimentation et de soin, rappelée par Cassiodore (485-580), grand traducteur des écrits antiques et père d'une communauté de frères au sud de la Calabre.

Ainsi, toujours selon Savoirs & culture, Plantes & santé (n°245-mai 2023), les plans architecturaux de l'abbaye bénédictine sont envoyés, entre 818 et 823, par l'évêque de Bâle, Heito, à l'abbé de Saint-Gall, en Suisse. Respectés en partie, ils deviennent un modèle d'un système de culture en carré, comprenant quatre jardins : « *le cloître, un lieu essentiellement méditatif, l'hortus ou le jardin potager, le viridarium, un verger qui fait aussi office de cimetière des moines, et enfin l'herbularius parfois appelé hortus medicus, le jardin des plantes qui soignent* ».

Au fil des siècles, de la période médiévale au siècle des Lumières, dans des échanges de savoirs, de graines, de boutures, et de productions, les *herbularius* se propagent et vont inspirer le monde laïc, notamment « *les écoles de médecine et universités* » où « *l'outil indispensable de transmission des savoirs et des préparations des remèdes* » se tient dans ce que l'on appelle les « *jardins des simples* » ou « *jardins médicaux* », qui apparaissent ainsi bien plus tard. En effet, créé en 1545, le jardin de Padoue porte pour la première fois la dénomination de « *porto dés simplici* », c'est-à-dire « *jardin des simples* ».

A La Réunion, les zerbaj/z étaient à la portée de tous, dans l'environnement proche. Ainsi, ils faisaient, et font encore parfois aujourd'hui,

référence aux bords des routes, aux terrains divers, aux forêts, mais aussi aux hauteurs et aux cirques. Selon Guy Fontaine, avec la collaboration du Parc National de La Réunion (PNR), l'île est « reconnue point chaud de la biodiversité mondiale » ; « le trente-quatrième point chaud de la biodiversité ».

En effet, l'« île intense » est d'une exceptionnelle richesse par sa flore indigène, c'est-à-dire « transportée par la mer, le vent et par les oiseaux ». « Volcanisme, reliefs et plus d'une centaine de microclimats ont permis aux plantes et animaux venus de l'extérieur de trouver ici leur milieu de prédilection » (p.163). Aussi, selon Robert Chaudenson (1992), les esclaves malgaches et africains exploitaient leurs connaissances et pratiques sur une flore locale, similaire à celle des pays d'origine.

Mais, les zerbaj/z font également référence aux traditionnels « jardins créoles » ou « cour » en français ou à la « kour » en créole réunionnais. Ainsi, selon l'ouvrage Reconnaissances, dans la collection « La Réunion d'hier et d'aujourd'hui » (n°2, CCEE 2022. p.161), « au fur et à mesure, pour des besoins alimentaires, médicaux, artisanaux, des espèces ont été introduites ; ce sont les exotiques dont on chiffre le nombre à plus de 2 000 ».

En effet, sur le plan architectural, des parcelles de terres cultivées émergent des jardins botaniques, traditionnels jardins créoles, à l'échelle de petites cours ou de petites propriétés, voire de grandes propriétés. Encore souvent aujourd'hui, situées symétriquement de part et d'autre de l'allée devant l'habitation et sagement mises en valeur, ce sont des espaces d'un certain « fouillis¹ » presque naturels, tels des petits coins de forêt à l'exubérance tropicale. Ce sont des espaces de détente verdoyants où se mêlent, se mélangent différentes plantes ornementales, fleuries (jasmins de nuit, orchidées dont le « petit faham », bougainvilliers, alaman-das, anthuriums, roses, etc.) ou pas (fougères et « fougères arborescentes » – « fanjan » –, etc.). Mais, du fait de l'espace géographique insulaire, donc isolé, de l'organisation spatiale difficile à franchir, des distances entre les diverses régions et du peu de développement, voire de la grande précarité, depuis la pre-

mière moitié du XX^{ème} siècle, donc avant la départementalisation (1946) et après, jusque dans les années 1970, les traditionnels jardins créoles sont aussi des lieux utilitaires ; des jardins d'utilité répondant également à la nécessité d'indépendance et d'autonomie d'alimentation et de soin.

Aujourd'hui, à l'image des jardins créoles ou la kour, on parle de « permaculture » (mot-valise anglais formé à partir de « permanent (agri) culture », en français), c'est-à-dire une « agriculture durable » ou « culture permanente ».

ENTRE VERTUS TINCTORIALES, CONDIMENTAIRES, AROMATIQUES, NOURRICIÈRES ET THÉRAPEUTIQUES.

Les simples ou zerbaj/z pour quelle fonction ?

- Les simples ou zerbaj/z servaient pour leurs vertus tinctoriales (latin tinctorius), c'est-à-dire servant à teindre.

- Les simples ou zerbaj/z servaient, et servent encore, également en cuisine. Ils servent comme plantes ou herbes comestibles, alimentaires non seulement pour leurs ver-



1 - « Guide 7ème édition, Villages Créoles, l'autre façon de découvrir l'île de La Réunion »

tus condimentaires, c'est-à-dire des condiments (latin condimentum) ajoutées aux aliments cuits ou crus mais pas directement intégrés dans la préparation, mais aussi pour leurs vertus aromatiques c'est-à-dire pour parfumer ou aromatiser, relever les saveurs. Selon les Anglo-Saxons, ce sont des plantes contenant de la chlorophylle. Ils servent également d'épices, matières organiques d'origine végétale qui s'utilisent pour leur arôme odorant ou piquant en distillerie, en teinturerie, en cuisine, comme ajout aux aliments pour les parfumer ou les assaisonner, les conserver. En petite quantité, ils modifient le goût des préparations, sollicitant nos perceptions gustatives. Ils servent aussi de plantes comestibles, alimentaires pour leurs vertus nourricières ; les notions d'aromate, d'épice, et dans une moindre mesure de condiment, étant partiellement confondues.

- Les simples ou zerbaj/z servent aussi et surtout pour leurs vertus thérapeutiques, médicinales, leurs pouvoirs de guérison.

Ce sont, spécifiquement, des remèdes, du latin *remedium*, c'est-à-dire « tout ce qui peut servir à prévenir ou à combattre une maladie² » ou *simplicis medicinae* qui signifie « simples médecines ».

Aujourd'hui, on utilise le terme d'« herbes médicinales » que l'on peut associer à une grande diversité de sciences qui étudient les plantes. Par exemple, on peut les associer à l'« herbologie », dérivé de « herbe » avec le suffixe « -logie », tiré du grec « logos », qui signifie « discours, traité » ou « science ».

Ils peuvent également s'associer à l'« herboristerie », ou d'autres appellations pour d'autres sortes de spécialisations telles que la « phytologie » – du grec *phutón/phyton* (φυτόν), qui signifie « plante », et *lógos* (λόγος), qui signifie « étude » – la science qui a pour objet l'étude des végétaux (« phytothérapie » : « *therapeia* » = « traitement ») ;

nommée par la suite « botanique³ », du grec *botanikê* (βοτανική)⁴ (féminin du mot *botanikós* (βοτανικός)), c'est-à-dire « qui concerne les herbes, les plantes⁵ ». Ils peuvent également s'associer à la « naturopathie », du latin *natura* qui signifie « nature » et du grec *pathos* qui désigne le « ressenti, l'émotion », qui signifie « guérir dans le sens où le veut la nature ou guérir en suivant les règles de la nature », etc.

Ils peuvent également s'associer à la « pharmacologie⁶ » (XVIII^e siècle), composé de « *pharmaco-* », tiré du grec *pharmakon*, qui signifie « poison, médicament », et de « -logie », tiré du grec « logos », qui signifie « discours, traité » ou « science », « qui étudie les médicaments et leurs effets sur l'organisme ».

Déclinés selon les cultures, aujourd'hui, notamment à La Réunion, on utilise le terme « tisane » en français ou tizane en créole réunionnais, confondu avec l'utilisation sous forme de « tisane » (du latin *tisana*, variante de *ptisana*, du grec *ptisanê*), qui est la « boisson aqueuse contenant une faible proportion d'une substance végétale peu chargée en principes médicamenteux⁷ ». On peut l'associer à ce que l'on appelle la tizanerie.

Sources de bien-être ou de guérison essentielle, les simples ou zerbaj/z sont toujours destinés à apaiser ou à guérir (à titre curatif), mais davantage à faire de la prévention (à titre préventif). Par exemple, à La Réunion, on parle de l'eau de sel, de « tisane saisissement » pour apaiser ; des zerbaj/z à chaque changement de saison ou à boire chaud après le repas, consommer de l'huile tartan, de ricin, d'olive, souvent dès la naissance en purge de l'enfant, à titre préventif.

En ce sens, les concepts de prévention et de guérison, lorsqu'il est question de santé et de maladie, sont liés aux simples (pas si simples !) ou zerbaj/z de cuisine, les frontières étant minces⁸ entre les plantes ou herbes comestibles, alimentaires pour leurs vertus condimentaires, aromatiques, nourricières et thérapeutiques, médicinales.



2 - Dictionnaire de français Larousse ; 3 - Wikipédia

4 - Charles Planche (1797-1870), Joseph Defauconpret (1762-1853), Charles Auguste, Dictionnaire français-grec, Paris : Hachette, 1885, 133 p.

5 - Dictionnaire de l'Académie [archive], sur cnrtl.fr (consulté le 20 juin 2008) : « Botanique adj. et n. f. XVII^e siècle. Emprunté du grec *botanikê*, féminin de *botanikós*, « qui concerne les herbes, les plantes ».

6 - <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/pharmacologie>

7 - <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tisane/78203>

8 - <https://www.fermedesaintemarthe.com/reussir-la-culture-des-plantes-aromatiques-et-condimentaires-p-7689>

UNE PHARMACOPÉE PLURIELLE

Les simples ou zerbaj/z avec quelle composition?

Les connaissances et pratiques culinaires, alimentaires, étant la première des médecines, elles sont liées à une pharmacopée de simples ou zerbaj/z divers et variés en fonction des vertus recherchées... Ainsi, la pharmacopée de simples ou zerbaj/z est diverse et variée.

Les simples ou zerbaj/z pour leurs vertus condimentaires sont, par exemple :

- la moutarde ou la harissa comme préparation, ou le raifort (racine), la salicorne ou les boutons floraux de capucine, etc., ou, notamment à La Réunion, l'oignon, l'ail (bulbes), comme substance.

Les simples ou zerbaj/z pour leurs vertus aromatiques sont par exemple à La Réunion :

- des arbres comme le quatre-épices, le caloupilé, le laurier-sauce, des arbrisseaux comme le romarin, des herbes comme la sauge officinale, le thym, etc.
- des herbes comme la ciboulette, l'estragon, l'oseille et la menthe, le pourpier, etc.
- des herbes comme le persil frisé et simple ; des arbrisseaux comme le basilic, etc.
- des herbes comme la coriandre, le cerfeuil, la bourrache et l'aneth

Les épices sont par exemple à La Réunion :

- des arbres comme les noix de muscade (graine), les clous de girofle (fleur), et la cannelle (écorce, feuille) ;
- des arbustes comme le poivre (fruit) ;
- des arbrisseaux comme le piment (fruit) ;
- des herbes comme le safran (rhizome), moutarde (graine), etc., et le gingembre, curcuma, etc.

Les simples ou zerbaj/z pour leurs vertus nourricières sont par exemple, à La Réunion :

- des racines, comme la rouroute, les patates douces, les cambars, les maniocs, etc.

- des céréales, comme le maïs
- des légumineuses / grains secs (fruits en gousse), comme les lentilles, les haricots, les petits pois (pois rond), les cacahuètes (pistaches) ;
- des arbres et arbustes fruitiers, comme des papayers, manguiers, bananiers, agrumes, pêchers, etc.
- des plantes grimpantes ou pas, pour les fruits :
le raisin, fruits de la passion, grenadine.

Les simples ou zerbaj/z pour leurs vertus thérapeutiques, médicinales, leurs pouvoirs de guérison, sont par exemple :

- des arbres, arbustes médicinaux comme le bois d'osto, bois de quinquina, bois de senteur, bois d'ortille, « bois de pintade », cannelle, « tamarin des hauts », palmiste rouge, etc. ;
- des herbes comme la verveine, la citronnelle, le géranium, l'aloé vera, le jean-robert, la sensitive, etc.

Selon Yolande Govindama, docteur en psychologie et ethnopsychiatre, auteur de l'ouvrage « *Le Corps dans le rituel : ethnopsychanalyse du monde réunionnais* » (ESF, 2000), chez les descendants d'engagés l'« [on] trouve parmi les feuilles des plantes, d'une manière générale, des feuilles de manguiier, des feuilles de pignon d'Inde, des feuilles de camphrier, des feuilles de citronnelle, patate à Durand, ayapana, et des feuilles de margosier ». Par ailleurs, pour exemple d'alimentation et de cuisine intimement liée aux vertus médicinales, dans l'ouvrage « *Le peuple des brèdes*⁹ », il est fait état de la diversité des brèdes par le botaniste Dominique Virassamy Macé (Conservatoire Botanique National (CBN) et au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Mascarin puis au Jardin Botanique de La Réunion).

Il est vrai que, déjà dans les pays d'origine¹⁰, les plantes constituaient une ressource thérapeutique. Par exemple, pour les Schinwa, la



pharmacopée et la médecine traditionnelle chinoise sont considérées comme trésor national ; pour les Malgach, la médecine traditionnelle est en usage depuis longtemps, pour ne pas dire depuis toujours ; de même que pour les Malabar, etc. Ainsi, les connaissances et pratiques culinaires, alimentaires, étant la première des médecines, elles sont liées aux simples ou zerbaj/z traditionnels d'origine des diverses populations culturelles de la communauté réunionnaise. Et la pharmacopée traditionnelle réunionnaise qui découle de toutes ses origines culturelles est une pharmacopée plurielle.

ENTRE CATAPLASMES, BAINS ET BREUVAGES

Les simples ou zerbaj/z avec quelles préparations ?

Bien souvent pour « soigner les populations sans le sou », « les gens simples », ce sont des remèdes populaires gratuits ou peu coûteux. Sans doute à partir du XV^{ème} siècle, par opposition, on fait un distinguo avec les remèdes composés (composita : lochs, électuaires...), les potions complexes, pour fabriquer les médicaments. Dans ce cas, cela désignait aussi bien des plantes, animaux (crapauds, etc.) ou minéraux. Ils sont plus onéreux et proposés par la médecine savante de l'époque, et d'aujourd'hui également.

Aussi, concernant la préparation, les simples ou zerbaj/z, utilisés soit en partie, c'est-à-dire racines, rhizome, écorces, bourgeons, feuilles, tiges, fleurs, graines, fruits, soit dans son ensemble, nécessitent des préparations simples. Ils peuvent être utilisés en cataplasmes (qui « associent des plantes à divers ingrédients comme la chandelle molle (suif), du sel ou de l'eau rouge ») ou bains, ou pour les massages, en usage externe. Ils peuvent également être utilisés en breuvages, en usage interne ; à l'aide d'une marmite, ces substances végétales font ainsi l'objet d'une extraction obtenue : soit par « infusion » qui signifie diffuser par macération « par l'action de l'eau bouillante », soit par « décoction » (latin decoctio, -onis, de decoquere, faire cuire) qui signifie « par action d'un liquide porté à ébullition¹¹. »

11 - <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/decoction/22271>

TRADI-PRATICIENS, ENTRE POPULARISATION ET PROFESSIONNALISATION

Les simples ou zerbaj/z avec quel(le)s tradi-praticien(ne)s?

Les simples étaient étudiés depuis des temps immémoriaux. Selon « *Savoirs & culture, Plantes & santé* » (n°245-mai 2023), on en trouve la trace dans le « *Livre de la sagesse* », dans la « *Bible* » et toute la médecine grecque, puis arabe. La majorité des savoirs des moines sur les plantes médicinales provenaient des auteurs gréco-romains, traduits en latin, comme « *Pline l'ancien (23-79)* », « *Historiae naturalis libri* », (voir P&S n°243) ou le « *Materia medica* » de Disocoride (20 ou 40-90), mais aussi les recueils agronomiques tel le « *De re rustica de Palladius (IVe siècle)* ».

Ainsi, les « *jardins des simples* » ou « *jardins médicaux* », selon les plans de Saint-Gall, étaient composés de « *seize plantes : cumin, fenouil, fenugrec, iris, livèche, lys, quatre ou cinq menthes, monette, sisymbre, romarin, rose, rue, sauge sarriette* ». Et, « *le poème de Strabon cite dans ses 444 vers quelque 28 plantes, dont 4 arbres, enrichissant ainsi la liste de Saint-Gall* ». Par ailleurs, « *Le capitulaire de Villis, édicté par (l'empereur) Charlemagne (en 812), énumère de nombreuses règles de gestion des domaines royaux. Son fameux « article 70 » indique tout une liste de plantes que les domaines doivent cultiver...* ». « *Au total, 94 plantes dont 73 herbacées, 16 arbres, 3 plantes textiles et 2 tinctoriales y sont citées* ».

A La Réunion, l'intérêt pour les zerbaj/z est moins ancien mais est ancien pour l'île, sans doute la conséquence de son exposition aux épidémies telles que le paludisme, la variole, la peste, le choléra, la grippe espagnole, la fièvre de Bombay, le scorbut et la dysenterie, comme en témoigne l'« *arboretum* » du Père Raimbault à l'ancienne léproserie de La Montagne.

Selon Robert Chaudenson (1992), malgré les devoirs imposés par la législation coloniale du XVIIIe siècle, la priorité des maîtres n'était pas de soigner leurs esclaves, connaissant des conditions de vie déplorables et cibles de maladies. Mais, selon l'anthropologue Jean Benoist [Anthropologie médicale en société créole, 1993] : « *les connaissances de ceux qui étaient arrivés comme esclaves et celles de leurs maîtres, celles des engagés de l'Inde et des commerçants de Chine se sont disposées comme un inventaire à la portée de tous* ».

- **Les zerbaj/z renvoient aux traditions populaires.** En effet, comme le rappelle Thierry Thévenin, porte-parole du syndicat des Simples, dans son Plaidoyer pour l'herboristerie, les simples - comme les herboristes qui les ont dispensés - « *appartiennent historiquement à la médecine du plus grand nombre, à la médecine du peuple*¹² ». L'anthropologue Laurence Pourchez, dans une étude intitulée « *Savoirs des femmes. Médecine traditionnelle et nature* » (2014), montre la pratique de la médecine traditionnelle comme source de thérapie essentielle, comme référence culturelle locale indéniable. Elle est présente dans l'archipel des Mascareignes (La Réunion, l'île Maurice et Rodrigues) dès le début de l'esclavage colonial, jusque dans les années 1970.

Et, comme l'a indiqué le président de l'Association pour la Promotion des Plantes Aromatiques et Médicinales de La Réunion, près de 87 % de la population de l'île utilise les plantes médicinales ; deux fois plus que dans l'hexagone. Plus généralement, la connaissance des usages et vertus des plantes serait plus répandue dans les Outre-mer que dans le reste de la population française¹³. Aussi, pleinement inscrites dans le quotidien de la population réunionnaise, les connaissances et les pratiques des traditionnels jardins créoles et des simples ou zerbaj/z font partie du folklore réunionnais et sont des marqueurs de l'identité culturelle réunionnaise ; le terme folklore étant emprunté à l'anglais « folk- ».

12 - Plaidoyer pour l'herboristerie. Comprendre et défendre les plantes médicinales, Thierry Thévenin, Actes Sud, 2013

13 - D'après un rapport d'octobre 2008 de la mission sur les perspectives de développement des filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Outre-mer français, ces connaissances seraient partagées par environ 50% de la population dans les régions ultramarines (comme cela était le cas dans le reste de la population française à la fin du XIX^e siècle).





lore », mot composé des deux termes saxons « *folk* » qui signifie « *peuple* » et « *lore* » qui signifie « *savoir, connaissances, science* » (De Puymaigre, *Folk-Lore ds Bonn.*, p.60¹⁴).

- **Les zerbaj/z renvoient notamment au cadre des traditions familiales locales**, notamment, parfois de façon très vivace et avancée au sein de certaines populations. Mes recherches révélaient effectivement que la transmission des connaissances et pratiques s'inscrivaient généralement de génération en génération, au sein des familles, que l'on appelle aussi des personnes ressources.

En effet, la transmission des connaissances et pratiques des simples peut se définir par le cercle familial : on y observe le principe du guérisseur/guéri, c'est-à-dire qu'un membre est souvent désigné, au sein de la cellule familiale, comme référent pour l'utilisation des simples : la grand-mère, le père, l'oncle ou la tante, les aînés... La transmission aux autres membres de la famille lui incombe. Mon étude révélait effectivement que la transmission s'effectuait principalement par les aînés. Il s'agissait bien souvent des grands-parents, mais surtout des grands-

mères, lorsqu'elle n'était pas effectuée par les mères ; ce sont aujourd'hui des « *personnes ressources* ».

Selon la fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, « *les savoir-faire et la pratique des simples à La Réunion* » ou « *Simples, zerbaz et tizane* », sont développés à l'origine par les femmes. Les zerbaj/z ont « *longtemps été le domaine exclusif des femmes, du début du peuplement, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, jusqu'au début du XXIe siècle, où le savoir se transmettait au sein des familles ou groupes sociaux verticalement de femme à femme* ».

« *Les femmes, peu nombreuses par rapport aux hommes, étaient le plus souvent affectées à des activités domestiques. Elles s'occupaient avec leurs maîtresses des soins relatifs à la naissance, au corps, aux maladies. Point de médecine biomédicale alors, mais des savoirs traditionnels venus d'Europe et des pays de l'océan Indien à la fois* ».

- Mais, les simples renvoient aussi et surtout au cadre d'une communauté expérimentée, professionnelle et limitée des moines apothi-

14 - <https://www.cnrtl.fr/etymologie/folklore#:~:text=folkloremotcomposedes,Popularlitterature>

caires (bas latin apothecarius, boutiquier, du latin classique apotheca, du grec apothêkê, magasin), qui est le médecin de la communauté des moines et qui orchestre les herbularius ou jardins des simples ; les jardins des simples étaient liés à l'officine, c'est-à-dire le local où les médicaments étaient préparés, conservés et distribués au détail, et où on procédait à l'exécution des ordonnances médicales (pharmacie). Aujourd'hui, on parlerait davantage des « pharmaciens » en « pharmacologie », des « herbologues » en « herborologie » et « herboristes » en « herboristerie », ou d'autres appellations pour d'autres sortes de spécialisations tels que les « phytothérapeutes », en « phytothérapie », et les « naturopathes » en « naturopathie », etc.

A La Réunion, les zerbaj/z renvoient au cadre d'une communauté plus expérimentée, plus professionnelle et limitée de « tisanneur(euse)s » en français ou tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr) en créole réunionnais — comme son nom l'indique, c'est celui qui prépare les tisanes.

La transmission de l'histoire familiale et des savoirs ancestraux (connaissances et pratiques) étaient généralement réservée à une personne souvent issue de la famille, dans un schéma mère-fille, donc de génération en génération, ce qui explique sans doute que les lieux et les recettes propres à chaque tizanèur/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr) sont tenus secrets. Les connaissances et pratiques de médecines traditionnelles étaient liées aux pratiques traditionnelles d'origine des diverses populations culturelles de la communauté réunionnaise. Et la médecine traditionnelle réunionnaise qui découle de toutes ses origines culturelles est une médecine plurielle.

Les tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr) étaient, et sont encore, considérés comme référents culturels à part entière concernant les soins, sous une certaine forme de fonction sociale,

à dimension humaniste quasi centrale dans la vie quotidienne, qui est le propre de la démarche de santé, reconnus et sollicités dans leur quartier, leur village, voir toute l'île, en cas de grande renommée. D'ailleurs, les travaux de l'ethnobotaniste Roger Lavergne ont permis à beaucoup de Réunionnais d'étendre leurs connaissances sur les plantes médicinales et de découvrir des tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr) de renom.

Le titre Zarboutan Nout Kiltir (ZNK) a permis de (re)donner un regard valorisant sur la pratique. Ce titre honorifique a été remis par le Conseil régional de La Réunion de 2004 à 2009 à des passeurs de culture, à la fois transmetteurs et gardiens, dans le cadre des actions de préfiguration de la réalisation du musée et centre culturel La Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise (MCUR). Six femmes, en majorité âgées de plus de 70 ans, bénéficiant d'une véritable reconnaissance populaire, ont été ainsi honorées en 2006 en qualité de tizanèuz/èz/tizaniyé(èr).

Aujourd'hui, selon la tendance actuelle de la réglementation publique sur l'hygiène, la sécurité publique ou la santé publique, conseils et soins sont transférés à des professionnels de la médecine, tels les pharmaciens, et aux tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr), répondant aux règles légales de cueillette, de vente et de pratique. Ainsi, la transmission des connaissances et pratiques des simples peut se définir par ce cercle de professionnalisation. Cette évolution apporte une professionnalisation et une spécialisation de la pratique. En effet, dans la communauté des tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr) se retrouvent souvent des spécialisations dans le soin, qui font la réputation respective et leur complémentarité à l'échelle d'un territoire ; ce qui l'éloigne de la fonction sociale qu'elle représentait jusqu'alors dans la société réunionnaise. ■



Concept de croyance

Dans un troisième temps, que signifie le terme de « croyance » ?
Et, quels sont les liens entre les simples et les croyances ?

Il faut savoir que les connaissances et pratiques de la langue, de la cuisine, des musiques et danses, des us et coutumes, mais aussi les connaissances et pratiques des jardins et tisanes, etc. sont impactées, influencées par le fort ancrage culturel des diverses origines en lien avec les diverses religions, les fêtes/rituels religieux et culturels, qui font place à diverses croyances.

Notions de « croyances »

Que signifie le terme de « croyance » ? Les « croyances », de l'ancien français créance, du bas latin *credentia, du latin classique credere signifient « croire » : le « fait de croire à l'existence de quelqu'un ou de quelque chose, à la vérité d'une doctrine, d'une thèse » ou encore « ce qu'on croit : opinion professée en matière religieuse, philosophique, politique » ; « tenir quelque chose pour vrai, l'admettre comme une certitude, en être persuadé, convaincu » ; quelque chose qui est activement acceptée comme vraie mais qui par ailleurs peut être vraie ou fautive (condition de vérité et d'acceptabilité).

Cela étant, la croyance étant une affaire individuelle, un jugement personnel, elle rejoint la notion de « foi » du latin fides qui signifie « confiance¹⁵ », quand elle est relative à des religions.

Les simples ou zerbaj/z et croyances partagées :

UN UNIVERS MÉDICO-MAGIQUE

Les connaissances et pratiques des simples ou zerbaj/z invitent à penser à une approche environnementale, un attachement, une relation des populations aux plantes, à son environnement, aux équilibres écologiques et à la préservation de la ressource végétale, gage d'un résultat positif auprès des malades qui en consomment. Ida Bost relève que ces pratiques incarnent un mode de vie, voire une philosophie, « axé sur le respect de la nature, qui puise sa source dans le mouvement environnemental développé dans les années 1970 », qu'ont incarné, par exemple, des personnalités-clés comme Maurice Mességué, auteur en 1970 de l'ouvrage « Des hommes et des plantes », le docteur Jean

Valnet, phytothérapeute, Pierre Lieutaghi, ethnobotaniste, ou encore Jean-Marie Pelt, pharmacien et botaniste.

Mais, les connaissances et pratiques des simples ou zerbaj/z invitent aussi et surtout à penser à l'empreinte d'une dimension magique ou symbolique ; tout un arsenal de formules et de références religieuses et de croyances associées est déployé autour d'une approche spirituelle de la cueillette et de la préparation des « simples ». En effet, pour commencer, il est accordé une importance aux moments favorables à la cueillette, selon la lune, selon l'état de maturité de la plante et le moment de la journée.

D'autre part, utilisés pour leurs propriétés thérapeutiques, leurs principes actifs sont indisso-

15 - <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/croyance/20740#20620>

16 - Wikipedia

ciables de leur valeur spirituelle et se font dans un profond respect spirituel : plusieurs simples ou zerbaj/z sont utilisés dans le cadre de rituels et cultes religieux liés aux pratiques des ancêtres.

En ce sens, il existe un fort impact des populations d'Afrique noire, arrivées avec des pratiques islamiques ou animistes¹⁷ (du latin anima, l'animisme signifie « souffle, esprit, vie¹⁸⁻¹⁹ »). L'animisme perçoit, potentiellement, toutes choses – les animaux, les plantes, les roches, les rivières... – comme animées et vivantes.

C'est également la croyance que les objets, les lieux et les créatures possèdent tous une essence spirituelle distincte²⁰. L'âme ou l'esprit ou la sensibilité existe non seulement chez les humains, mais aussi chez d'autres animaux, plantes, roches, caractéristiques géographiques comme les montagnes ou les rivières ou d'autres entités de l'environnement naturel : ondines, divinités de la végétation, les esprits d'arbres, etc.

Elle décrit, bien que chaque culture ait ses propres mythologies et rituels, le fil conducteur le plus courant des perspectives « spirituelles » ou « surnaturelles » des peuples autochtones, développé dans les écrits du scientifique allemand Georg Ernst Stahl²¹, en 1708, comme théorie biologique selon laquelle les âmes formaient le principe vital et que les phénomènes normaux de la vie et les phénomènes anormaux de la maladie pourraient être attribués à des causes spirituelles²².

En plus du rôle prépondérant des traditions africaines d'origine, « la magie que les Européens ont importée en même temps que le christianisme » est également influente. Par exemple, selon le père Franck Dijoux, exorciste de l'Église catholique, dans le « Journal d'un exorciste » (1995),

la prescription de tisanes associées à l'eau bénite est accompagnée de prières. Par ailleurs, « *casser une feuille en trois évoque la trinité divine, d'autres médications sont accompagnées de neuvaines qui sont des prières aux saints spécialistes du traitement, comme Saint-Benoît et Saint-Expédit... Les tisanes sont souvent prises pendant sept ou neuf jours et toujours un nombre impair de jours, le 7 symbolisant les sept jours de la création. Certains arbustes et arbres sont dotés d'un fort pouvoir symbolique et utilisés avec respect. C'est le cas du bois de senteur (Dombeya populnea)...qui (doit) être payé avant qu'une branche soit en prise pour un usage médicinal. Les bains de plantes jouent un rôle prépondérant pour chasser les mauvais esprits ou la « malice » jetée par un sort* ».

Mais, toutes les populations culturelles d'origine « ont introduit des pratiques magiques de leur patrimoine ». Par exemple, à l'instar des esclaves afro-malgaches, les engagés indiens apportèrent savoirs et pratiques de la médecine ayurvédique, et les breuvages peuvent être associés à des invocations magico-religieuses, en vue de nettoyer l'intérieur et l'extérieur du corps malade.

Selon Yolande Govindama, « *l'assemblage de (ces) plantes respecte la symbolique des chiffres en relation avec les notions de pur et d'impur, de façon à éloigner le maléfice et le mauvais œil, ce qui contribue à soutenir, dans le groupe hindou, la croyance en un corps sacré, dont il faut protéger l'intégrité pour en faire une offrande potentielle à la divinité.* » ■

17 - https://en.wikipedia.org/wiki/Animism#cite_note-16

18 - <https://en.wikipedia.org/wiki/Animism#CITEREFEB1878>

19 - <https://en.wikipedia.org/wiki/Animism#CITEREFSegal2004>

20 - <http://www.religionandnature.com/ern/sample/Chidester-Animism.pdf>

Stringer, Martin D. (1999). «Repenser l'animisme : pensées depuis l'enfance de notre discipline». *Journal de l'Institut royal d'anthropologie*. 5(4): 541–56. doi:10.2307 / 2661147. JSTOR 2661147.

Hornborg, Alf (2006). «Animisme, fétichisme et objectivisme comme stratégies pour connaître (ou ne pas connaître) le monde». *Ethnos : Journal d'anthropologie*. 71 (1): 21–32. doi : 10.1080 / 00141840600603129 . S2CID 143991508.

Haught, John F. *Qu'est-ce que la religion ? Une introduction*. Presse pauliste. p. 19.

21-22 - <https://en.wikipedia.org/wiki/Animism#CITEREFHarvey2005>



LES SIMPLES OU ZERBAJ/Z ET CROYANCES PARTAGÉES

Tradi-praticiens et univers médico-magique

D'abord, concernant les tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr), une différence est à effectuer. Roselyne Lauret se définit ainsi plutôt comme une tizaniyé(èr) qui s'appliquerait dans les bienfaits bienveillants et légaux, utilisant les simples, et non comme une tizanèuz/èz qui peut s'écarter de la bienveillance et de la légalité en fonction des moeurs et des lois de l'époque, et utilisant davantage des potions complexes, des « complications », faits de mélanges de plantes.

Par ailleurs, les tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr), à l'instar des « *prêtres malbars* », nous renvoient à ce que l'on appelle les « *guérisseurs* » ; un « *gai-risseur* » est celui qui a pour mission de « *guérir* »/« *gai-rir* ¹ ». Les membres guéris dans la famille du guérisseur semblent même pouvoir devenir à leur tour « *guérisseur* ».

Parfois, tizanèurs/èr(èuz/èz)/tizaniyé(èr), guérisseurs-gai-risseurs sont même considérés comme ce que qu'on pourrait aussi appeler des « *sorcier(ère)s* » (du wallon, sôrsi ; saintong. sorcière ; du bas-latin « *sortiarius* », qui vient du latin « *sors* », « *sort*² »), qui est celui qui jette un sort, ou qui dit le sort ; il agit sur les maladies rebelles,

d'origine maléfique, appelées « *maladies arrangées* », à La Réunion. Loin des définitions étymologiques, il peut se vouloir être un « *sorcier* », souvent d'origine rurale et proche de l'environnement naturel procurant les plantes, qui se met à la recherche de l'eau, et d'une certaine manière celui qui irait à la « *source* ». Et, quoi de mieux que les simples comme racine, comme source pour guérir ?

Également nommé mage ou magicien, il est parfois associé au voyant et au chaman, spécialiste de la communication avec les puissances de la nature et les défunts. D'autant plus que les remèdes semblent parfois obtenus pendant les rêves.

Mais, si l'image du mage ou magicien peut être positive, celle du sorcier est communément très négative parmi les sociétés occidentales notamment, dont l'Europe de la fin du Moyen-âge jusqu'à la Renaissance, qui condamnent généralement la sorcellerie. Mais, puisqu'il n'y a rien de mieux que des spécialistes pour parler de leur spécialité, alors laissons leur la place pour mieux répondre aux questionnements sur « *Les simples à La Réunion : croyances et pratiques partagées* ». ■

1 - <https://www.littre.org/definition/gu%C3%A9risseur>

2 - <https://www.littre.org/definition/sorcier>



PARTIE II

**DE LA SCIENCE
DES SIMPLES
À L'APPROCHE
CULTURELLE
DE LEURS USAGES !**



RETRANSCRIPTION DES VIDÉOS RÉALISÉES PAR L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE « TEXTES ET TOURNURES »

Témoins et tradi-praticiens de La Réunion en images

Quelle est la place de la tisane dans la culture réunionnaise ? Docteure en sciences de l'Éducation, Alexandrine Dijoux a réalisé des interviews auprès d'acteurs culturels à La Réunion pour savoir quels étaient les éléments constitutifs, selon eux, de la culture réunionnaise. La langue, la cuisine, l'architecture créole sont sortis, mais les jardins et la tisane figurent également dans la liste.

Depuis son jardin baigné par le soleil, elle explique : « Ils ne sont pas premiers en pourcentage, mais ils faisaient partie de l'identité dans la représentation des Réunionnais. »

Depuis petite, Alexandrine Dijoux baigne dans cette culture. Sa mamie faisait de la tisane « pour le refroidissement, ou pour le saisissement ». « Ma mère pratiquait également cet art. Généralement, elle ne nous emmenait pas dans la forêt pour trouver des végétaux, mais dans des jardins de particuliers, se souvient-elle. J'ai eu la chance de rencontrer comme ça des personnes qui m'ont donné beaucoup d'informations pour pouvoir à mon tour planter des herbes dans mon jardin. »

Sur le marché forain, des personnes croisées confirment l'usage des plantes, notamment dans les Hauts. Une dame explique se tourner vers les anciens pour savoir. Près d'un stand vendant des zerbages, une autre personne explique que sa mère s'est toujours soignée à l'aide de tisane, évitant autant que possible d'aller chez le médecin.

« Ce sont des plantes endémiques qu'on trouve ici, explique cette dame, c'est une tradition qu'il faut conserver. » Une dame, venue de Métropole et initiée à la pratique des tisanes par un

ami passionné. Elle note que tout est utilisé dans les végétaux : racines, feuilles, branches.

Responsable du pôle conservation de la flore et des habitats / CBN Mascarin, Christophe Lavergne relève : « Comme la langue la musique, ou les brèdes, les plantes de La Réunion sont la plupart, enfin 900 d'entre elles, endémiques ou indigènes, ces plantes propres à la culture réunionnaise donc à l'identité des Réunionnais. Tous ces savoirs sont hérités du passé. Ils viennent aussi de l'extérieur, surtout de Madagascar. »

Roselyne Lauret est tisanière. « Je suis née dans la tisane puisque ma grand-mère était tisanière, cartomancienne. Elle a été mon modèle et m'a transmis la tisane et son amour de soigner les gens. Elle ne transmettait pas en faisant « un cours, mais de manière « naturelle », c'est-à-dire par son exemple. »

« On parle de tisaneur, guérisseur ou tisanier, explique Christophe Lavergne. Ce sont des gens qui ont acquis par leurs ancêtres une connaissance. C'est quelque chose qui se transmet d'une personne à une autre et qui s'inscrit dans un univers médico magique. A l'heure actuelle, les Réunionnais sont proches des plantes, parce qu'elles nous entourent beaucoup plus qu'en Europe donc il y a un savoir qui perdure dans les familles. »

Roselyne Lauret se souvient que sa grand-mère, née en 1912, faisait parfois appeler à des « rodeurs », à comprendre ici comme des personnes qui allaient « roder » (chercher en Créole) des plantes spécifiques dans la nature. Elle allait parfois chercher elle-même certaines plantes. « C'était un plaisir d'aller sentir les



parfums de la forêt, d'humer, se remémore Roselyne Lauret. Nous écoutions sans écouter et le meilleur savoir, c'est ça ! C'est notre identité : transmettre de manière naturelle, comme apprendre à manger et boire. Ma grand-mère avait toujours son feu de bois, sur lequel elle faisait les tisanes. Pendant que le saisissement se faisait, elle faisait sa tisane. »

En combien de temps s'est construit le savoir ? Pour Christophe Lavergne, il faut y voir une construction rapide : « vous avez des espèces qui sont endémiques de la Réunion. Comment en 300 ans d'histoire, on a pu développer des connaissances sur des espèces endémiques ? Ce sont les marrons, esclaves qui s'étaient échappés, qui se sont retrouvés dans les Hauts de l'île et qui devaient survivre. Ils étaient surtout d'origine malgache donc ils sont retrouvés en contact de plantes qui leur étaient familières, et qu'ils avaient peut-être aussi vues à Madagascar. Ils ont expérimenté sur certaines espèces, peut-être d'ailleurs à leurs frais, mais en très peu de temps. Ce savoir-là, s'est construit en très peu de temps grâce aux autres ethnies. C'est sûr que les Indiens sont arrivés avec leurs bagages aussi, avec leurs connaissances sur des plantes extérieures à La Réunion, comme le mouroungue. Il y a eu aussi des plantes introduites par les Chinois ou les Européens.

A l'heure actuelle, quand on regarde les plantes les plus utilisées, il y en a 27 qui sont classées à la pharmacopée française, donc qui ont été vraiment bien étudiées. Par rapport aux 900 espèces de l'île, on est sur des pourcentages minimes, donc on a étudié finalement 3 %.

3 % sont surtout des plantes exotiques comme le romarin, le jean-robert, ou l'ayapana. A contrario, il y a une quinzaine de plantes médicinales endémiques de La Réunion, qui sont menacées de disparaître dans leur milieu naturel. La disparition des plantes peut entraîner la disparition du savoir qui va avec. »

La tisane, ce n'est pas seulement prendre ou mettre en sachet, explique Roselyne Lauret. Le travail avec la main est essentiel.





« La tizane ou met l'amour dedan. » La tisane lontan avait également un rôle de prévention. « Nous faisons des tisanes de rafraîchissement, aujourd'hui, les gens appelleraient ça « détox », précise Roselyne Lauret. Il y avait des rituels dans les familles créoles autour de chaque âge et de passages importants comme le baptême. »

Christophe Lavergne échange beaucoup avec les tradipraticiens sur la ressource pour la préserver. « Lors d'une capture par la police de braconniers, j'ai dû faire appel à un tisanneur pour identifier ces bois, car nous n'avons pas de collection. »

Médecin, Murièle K-Bidy-Peyen a effectué sa thèse de médecine générale sur les plantes médicinales et sur la transmission de ces plantes à La Réunion. « Je suis partie du postulat que ce sont les personnes âgées qui détiennent les connaissances sur les plantes médicinales. Mon objectif était de comprendre, de leur point de

vue, comment s'effectuait la transmission des connaissances entre les générations. Mon postulat de départ s'est vérifié, toutes les personnes âgées que j'ai interrogées avaient des connaissances riches et diversifiées sur les plantes médicinales. J'ai relevé trente plantes médicinales citées au total avec en tête l'ayapana. Les connaissances proviennent essentiellement de la mère et plus largement de l'entourage familial ou géographique proche. La transmission s'effectue essentiellement par voie orale ou par bouche à oreille. C'est un apprentissage par le vécu. Il y a de vrais souvenirs d'enfance d'avoir vu leurs parents préparer des tisanes ou



d'avoir même participé à la préparation de ces tisanes et surtout d'en avoir consommé régulièrement pendant leur jeunesse. La transmission

s'est interrompue. Tout d'abord, il faut savoir que ces connaissances ont été acquises par

ces personnes de façon inconsciente. L'entourage n'a pas cherché à leur transmettre ces connaissances mais elles ont baigné dans à l'époque, parce qu'il n'y avait pas d'autres moyens de se soigner que d'utiliser les plantes médicinales.

Avec le développement économique de l'île, l'urbanisation, le développement du système de santé en général, l'accès aux soins a été facilité. Ça a eu pour conséquence de reléguer la médecine traditionnelle au second plan. Les nouvelles générations sont baignées dans la médecine dite moderne avec l'accès aux consultations médicales et aux médicaments, ce qui fait que cet apprentissage des plantes médicinales par le vécu se raréfie. Si on veut préserver ces connaissances, il faut s'intéresser de plus près à cette question de la transmission pour pouvoir préserver notre identité. »

Franswa Tibère est planteur en même temps que tisanier. Son travail, c'est de planter des pieds de bois pour demain : fruitiers et tisanes.

Pourquoi les tisanes ?

Franswa l'explique : « Lo pèp réyoné i demand sa. Souvan kan domoun i vian vwar a mwin cé domoun li la fé lo tour de Babylone pou soign a li. Souvan, cé domoun ki aprè avwar vu tou lé spécialiss la pa trouv' ankor la guérison. Na d'moun qui vwin rod tizane. »

Stéphanie Gonthier était enseignante en maternelle et elle travaillait beaucoup sur les plantes médicinales. Aujourd'hui, elle est écopédagogue. Pour elle, la démarche d'interrogation autour des plantes médicinales permet de recréer le lien familial et restaurer la transmission que la modernité a interrompu.

Il y a une menace sur la ressource et Franswa Tibère a décidé de lutter contre elle en replantant des pieds. C'est aussi un moyen d'éviter des déplacements longs. « La tizane fait partie du patrimoine immatériel », relève Franswa Tibère.

« Notre corps apprend des tisanes et notre corps apprend avec les tisanes, note Stéphanie Gonthier. Il y a des gens qui réagissent différemment et du coup on réagit au fait de boire. »

Fabrice Thémyr est tisanier car il est né avec. Il a appris de manière empirique la tisane. Il se souvient être allé surtout dans les bois avec sa mémé, parfois son oncle et sa tante. « Arrivé à un certain âge, je suis allé voir ma mémé pour apprendre les tisanes. Elle m'a dit « tout le monde sauf toi ». J'étais devenu laborantin. J'étais insolent. J'avais une mentalité d'occidental forte. Ma grand-mère m'a aidé à me reconnecter. Chaque génération doit se reconnecter à la précédente. »

Stéphanie Gonthier remarque que la période d'hiver est propice à la recherche de tisanes de « refroidissement » : « Il y a également les tisanes de « rafraîchissement » qui ont pour but de « tirer le feu dans le corps » et qui peuvent correspondre aux traitements diurétiques, anti inflammatoires et détoxifiants. Ce sont des tisanes que les gens veulent prendre pour se nettoyer. »

Pour Franswa Tibère, la tisane ouvre sur le respect de la nature. « On parle de « mauvaises herbes », mais certaines ont des propriétés intéressantes. »

Fabrice Thémyr estime que les Yabs, les blancs des Hauts, ont apporté une importante connaissance sur les plantes, car dans les Hauts, il n'y avait pas beaucoup d'autre choix pour se soigner. Pour lui, aujourd'hui, il faut en finir avec les stéréotypes sur les tisaniers, qui peuvent être « modernes » tout en conservant leur connaissance des plantes et traditions. ■



RAYMOND LUCAS

Naturaliste, fondateur de l'association Amis des Plantes et de la Nature

« Vivons-nous encore nos croyances populaires ? »

J'ai toujours eu pour objectif de faire connaître le savoir-faire de nos aïeux et notamment l'utilisation des tisanes ou zerbaz péi. Je suis né en 1938, sous la colonie. À cette époque, il n'y avait pas de médecin, de sage-femme ou de vétérinaire aux Avirons. Si on avait besoin d'un médecin, il fallait descendre à Saint-Louis, soit à pied, soit en carriole.... Autant le dire, mieux valait se débrouiller seuls pour se soigner avec les plantes que nous avions.

À côté de la maison, il y avait une dame qui œuvrait comme guérisseuse, Madame Pitou, connue aussi sous le nom de Sassa. J'avais sept, huit ans et je ramassais de l'herbe pour les lapins. En passant à côté de sa case, je l'entends qui m'appelle :

« Té Raymond, si en allant chercher tes herbes pour les lapins, tu vois deux ou trois pieds de carottes sauvages, ramène-les-moi ! Il y a un enfant de l'autre côté, qui fait une crise d'appendicite. » J'ai trouvé quelques carottes sauvages et je les lui ai données. Apparemment, ce jour-là, j'ai contribué à éviter une péritonite, voire pire à un malheureux. C'est un souvenir précieux, qui a contribué à ancrer en moi l'idée que ce savoir, qui relève de l'Éducation populaire, devait être préservé.

Nos croyances populaires dans les pieds de bois et les herbages posent questions. Vivons-nous encore ces croyances populaires ? Ma maison est entourée de trois pieds qui sont importants pour moi. Du côté du soleil levant, il y a un bois de senteur blanc. Il y en a un autre du côté du soleil couchant. À l'entrée de ma cour, il y en a un troisième. Quel rapport entre le bois de senteur blanc et les croyances popu-

lares ? Lors d'une discussion dans un groupe du troisième âge, une dame âgée de quatre-vingt-dix ans, fille d'un gros propriétaire terrien, a raconté que son père tenait particulièrement à trois bois de senteurs blancs : il en avait mis un dans son armoire à linge, le deuxième enterré dans la cour et le troisième, il l'emmenait partout. C'est ça une croyance populaire, c'est une croyance qui concerne autant le grand propriétaire terrien que le petit colon, l'ouvrier.

J'aimerais vous parler d'un autre arbre présent dans ma cour. L'ayapana marron appelé aussi yapana malgache. Il a pour propriété de barrer la route aux fanahy Ratsy c'est-à-dire aux « *mauvais esprits* » en langue malgache. Je l'ai placé à proximité de mon portail pour qu'il barre la route à ces derniers.

Un troisième arbre que la tradition met en avant, c'est le pied de papaye mâle. Les anciens disaient : « *Si na un pié papay mal dann la kour : trapp pa li !* » Il est possible que cette croyance vienne d'un besoin de se soigner contre les vers blancs. Cette affection qui touchait beaucoup de monde autrefois pouvait être soignée à l'aide d'un sirop créé à partir de la fleur de papaye mâle. Peut-être que la réputation de porte-bonheur de cette plante est née de son utilisation qui a permis à des enfants de survivre car il n'y a pas de plus grand bonheur que de voir grandir son enfant.

Concernant le yapana marron, on utilisait cet arbre pour des cataplasmes pour soulager en cas de foulures. On lui prêtait également des propriétés pour faire baisser la tension des personnes. Peut-être que ces plantes avaient également la vertu de nous faire penser aux autres,



simplement par le fait de les planter pour un jour pouvoir aider.

Il y a eu un certain génie de nos ancêtres, vis-à-vis de l'utilisation des plantes endémiques. Des plantes comme le romarin, le yapana ou le thym ont été amenées et souvent avec leurs usages. Pour les plantes endémiques, il fallait les tester !

Jacob de Cordemoy, médecin et botaniste, dans l'Est, a laissé un écrit vers 1880 pour évoquer le bois de pintade. « *Cette plante fébrifuge a surtout été usitée par les empiriques contre la fièvre typhoïde.* » Voilà un bel exemple d'expérimentation et de reconnaissance de celle-ci par un savant.

Le bois jaune est endémique, menacé, et il faut le sauver. Le docteur Jules Leclerc a relaté en 1884 une histoire liée à la célèbre guérisseuse nommée Zénade qui habitait Saint-Leu. « *À partir de bois jaune, j'ai eu l'occasion d'administrer ce remède. Je dois l'avouer, j'ai été étonné de l'amélioration rapide survenue dans l'état de mes jeunes malades.* »

Le ti badamier est une plante endémique dont le père Rimbault recommandait l'utilisation comme vermifuge et suivant l'âge, il indiquait le nombre de fruits qu'il fallait donner. Il lui prêtait la propriété de pouvoir détruire y compris le ver solitaire. Pour terminer, la liane savon est une plante originaire de Madagascar. Elle existe également à Maurice sous le nom de liane « Poilly ». Le mauricien Louis Bouton nous parle en 1864, dans son ouvrage sur les plantes médicinales de Maurice, d'un certain Grillot Poilly qui souffrait d'une crise de colique néphrétique. Un de ses esclaves, un Malgache, a pris pitié de lui et lui a proposé un remède et celui-ci a fonctionné. La liane a été baptisée du nom du maître, l'esclave qui l'avait conseillé a été oublié.

Impossible de ne pas rendre hommage à Thérésien Cadet, né en 1937 au Tévelave. Par ses recherches sur les végétaux de La Réunion, il a été un grand scientifique, reconnu dans le monde entier. Dans ces écrits, il a laissé une véritable feuille de route pour les jeunes, un encouragement pour l'avenir. ■

CLAUDE MARODON

président l'Association pour les plantes aromatiques et médicinales de La Réunion

La démarche de l'Aplamedom

C'est avec enthousiasme que je vais partager avec vous la démarche qui a permis la validation scientifique des pratiques de la phytothérapie traditionnelle et l'inscription des plantes médicinales de l'Outre-Mer et celles de l'île de La Réunion en particulier à la Pharmacopée française.

Cette reconnaissance historique s'adresse avant tout à ceux qui ont utilisé les plantes par nécessité et par contrainte, de façon empirique dès le début du peuplement de l'île, puis transmis leurs connaissances et pratiques de génération en génération pour constituer peu à peu notre pharmacopée locale. Ces savoirs ont permis depuis plus de 300 ans de survivre, d'accompagner les vulnérables, et de lutter contre les maladies avec des moyens simples quelquefois efficaces, souvent avec des résultats, mais avaient-ils les moyens de faire autrement ? Enfin, c'est aussi une forme de reconnaissance envers tous ceux qui ont œuvré, chacun à leur manière, pour que le recours aux plantes soigne de façon sûre et efficace et qu'elles soient aujourd'hui officiellement admises à la Pharmacopée française.

Qu'est-ce que cela implique ? Comment et par quels moyens cela a pu se faire ? Quelles perspectives et quels enjeux ?

Mais avant tout, permettez-moi de me présenter. Issus d'une famille créole, c'est tout naturellement que nos parents, surtout mère, grand-mère, tantes et cousines, soignaient les petits maux de la famille depuis l'enfance, en particulier l'ayapana et l'anis étaient souvent utilisés avec les remèdes classiques comme huile tan-tan (l'huile de ricin) et les ti cœurs de pêche ou de cerise à côtes, pour les rhumes et bron-

chites. Après des études de pharmacie à Montpellier, je revenais pour travailler dans l'île avec une pharmacopée européenne officielle admise et une pharmacopée traditionnelle qui n'était pas reconnue. Ainsi, je ne pouvais proposer les zerbaz dans le cadre de mon activité de professionnel de santé, parce que ce n'était pas légal (il fallait apporter les preuves de leur efficacité et leur innocuité).

L'Aplamedom a contribué dès 1999, à la création des associations pluridisciplinaires d'ethnopharmacologie des départements d'Outre-mer. L'association répond à la définition de l'ethnopharmacologie, ainsi qu'aux directives de la stratégie de santé de l'OMS, au sujet des Médecines Alternatives et Complémentaires. Aussi, ses missions sont :

- d'étudier les plantes traditionnelles, en recensant les savoirs thérapeutiques locaux, et mettre en œuvre les expertises en botanique, biologie, pharmacologie, en lien avec les pratiques et l'ethnologie, l'anthropologie, etc.,
- de promouvoir un usage sûr et efficace des plantes médicinales traditionnelles,
- de recenser les plantes médicinales locales, pour garantir un usage de proximité, accessible à tous,
- d'évaluer ces remèdes et d'apporter des réponses sur la sécurité et l'efficacité des pratiques pour passer de l'empirisme à la pratique à grande échelle,
- et potentiellement, de développer des remèdes à partir des plantes locales, en préservant la ressource et la biodiversité locale, car la demande est forte et en croissance. -



Plantes médicinales de La Réunion inscrites à la Pharmacopée Française

« Transfert de connaissances et actions d'information cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre du programme de Développement Rural de la REUNION FEADER 2014-2020 »

La Pharmacopée traditionnelle de La Réunion est née de la richesse de sa flore indigène et de la rencontre des différentes cultures qui ont peuplé l'île. L'inscription de 19 plantes de La Réunion à la Pharmacopée française assure une reconnaissance officielle des savoirs faire traditionnels et patrimoniaux. Résultat du travail mené par l'APLAMEDOM et ses partenaires, cette inscription ouvre également de nouvelles pistes de valorisation économique de la biodiversité réunionnaise dans le domaine du bien-être et de la santé.

16 plantes ont intégré la 11^{ème} édition de la Pharmacopée française par l'Arrêté du 12 juillet 2013 portant additif n° 101 à la Pharmacopée, 3 autres ont été inscrites en juin 2015 (le Bois de quivi, le Bois de demoiselle et le Jambon) parmi les 23 monographies présentées à l'ANSM initiales, 3 autres en juillet 2016 et récemment en 2020 les 5 nouvelles (ti mangu, tamarin, vacca, ravenala et badamier), ce qui porte à 27 le nombre de plantes médicinales inscrites par la Réunion à la Pharmacopée Française.

Liste A - Plantes médicinales utilisées traditionnellement / Plants traditionally used

 ER Faham (feuilles) <i>Jumellea fragrans</i> , Orchidaceae Pectorale, diaphorétique	 ERM Ambaville (feuilles) <i>Hubertia ambavilla</i> var. <i>ambavilla</i> , Asteraceae Ulères à l'estomac, dermatoses, eczéma	 ERM Bois maigre (feuilles) <i>Nuxia verticillata</i> , Stilbaceae Dépuratif, détoxifiant	 ERM Bois pêche marron (feuilles) <i>Psiloxylon mauritianum</i> , Psiloxylaceae Anti-inflammatoire, diurétique, dépuratif	 ERM Café marron (feuilles) <i>Coffea mauritiana</i> , Rubiaceae Diurétique (int.), lotion oculaire (ext.)	 ERM Liane d'olive (feuilles) <i>Secamone volubilis</i> , Apocynaceae Anti-inflammatoire, veínotonique
 EM Vacca (feuilles) <i>Pandanus utilis</i> , Pandanaceae Fluidifiant sanguin, équilibre des humeurs, tonifiant, aphrodisiaque	 EMM Bois d'olive blanc (feuilles) <i>Olea lancea</i> , Oleaceae Tension, antidiabétique, antipyrétique, gastro-entérique, asthme	 ECM Fleur jaune (feuilles, fleurs) <i>Hypericum lanceolatum</i> , Hypericaceae Circulation du sang, anti-inflammatoire	 IN Bois d'Arnette (feuilles) <i>Dodonaea viscosa</i> , Sapindaceae Diurétique, calculs rénaux, anti-inflammatoire	 IN Bois d'olive noir (feuilles) <i>Olea europaea</i> L. subsp. <i>cuspidata</i> , Oleaceae Diurétique, tension...	 IN Change écorce (feuilles) <i>Aphloia theiformis</i> , Aphloieaceae Veínotonique, diurétique
 IN Bois de demoiselle (écorce) <i>Phyllanthus casticum</i> , Phyllanthaceae Anti-inflammatoire, en gargarisme contre les angines	 IN Lingue Café (feuilles) <i>Mussaenda arcuata</i> , Rubiaceae Anti-inflammatoire, sudorifique, fébrifuge, dermatose	 K Tamarin (feuilles, fruits) <i>Tamarindus indica</i> , Fabaceae Astringent, antibactérien, anti-inflammatoire, antiréceptif...	 Z Jambon (graines de fruits mûrs) <i>Syzygium cumini</i> , Myrtaceae Anti-inflammatoire, antidiabétique, antidiarrhéique, antimicrobienne...	 EX Ayapana (feuilles) <i>Ayapana triplinervis</i> , Asteraceae Digestion, cicatrisant	 EX Badamier (feuilles) <i>Terminalia catappa</i> , Combretaceae Antidiabétique, hypertension, antidiarrhéique, asthmatique

Liste A - Plantes en usage cutané / In cutaneous use

 ER Ti mangu (feuilles) <i>Psidium dentata</i> , Asteraceae Anti-inflammatoire, antiviral, antimicrobien, affection de la peau	 EMM Bois d'osto (feuilles) <i>Antirhea barbonica</i> , Rubiaceae Cicatrisant, hémostatique, anti-inflammatoire	 ERM Bois de Joli cœur (feuilles) <i>Pittosporum senecio</i> subsp. <i>senecio</i> , Pittosporaceae Acné, dermatoses	 IN Patte poule (feuilles) <i>Vepris lanceolata</i> , Rutaceae Contusions, traumatismes	 EX Colle-colle (feuilles, tiges) <i>Sigesbeckia orientalis</i> , Asteraceae Dépuratif, sédatif, hémostatique, anti-diarrhéique	 EX Tombé (feuilles, racines) <i>Leucas lavandulifolia</i> , Lamiaceae Dépuratif, antipyrétique, antigrépal, antigoutteux
--	--	---	---	--	--

Liste B - Attention particulière nécessaire / Much-needed attention

 ERM Bois jaune (feuilles) <i>Ochrosia borbonica</i> , Apocynaceae Fébrifuge, tonique	 ERM Bois de quivi (tige, feuille) <i>Turraea thouarsiana</i> , Meliaceae Affection cutanée (gale, furoncle) circulation sanguine, antihypertensive...	 EX Ravenale (feuilles, pétioles) <i>Ravenala madagascariensis</i> , Strelitziaceae Anti-inflammatoire, diurétique...
--	---	---

- Vulnérable
- Cites Annexe 2
- Protégée

ERM: Endémique Réunion et Maurice
ECM: Endémique Comores et Mascareignes
EMM: Endémique Madagascar et Mascareignes
EM: Endémique des Mascareignes
IN: Indigène
EX: Exotique
Z: Amphinaturalisée
K: Cryptogène

Les usages et perspectives ne se limitent pas à observer les pratiques traditionnelles en étudiant les effets sur les pathologies anciennes décrites comme les dysenteries, les parasitoses, les fièvres, etc. (époque héroïque), et aussi les pathologies modernes, dites de civilisation, comme le diabète, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, et les pandémies de virose, chikungunya, dengue, zyka, et covid (époque actuelle)

- de restituer les résultats pour les rendre accessible à tous, selon les directives de la stratégie de l'Organisation Mondiale de la Santé 2005-2024 : Améliorer la santé et l'autonomie des patients ; Contribution des médecines alternatives et complémentaires à la santé ; Bien-être ; Soins de santé centrés sur la personne et Favoriser un usage sûr et efficace de ces médecines alternatives et complémentaires.

Notre responsabilité s'exerce aussi dans les recommandations et choix des plantes, car les ressources limitées nous obligent à adopter une stratégie permettant de préserver la biodiversité en développant la culture des plantes, et répondre à une demande croissante. Notre situation géographique est exceptionnelle et donne un taux d'endémisme remarquable, à laquelle la constitution du peuplement de notre île va créer une pharmacopée traditionnelle inédite et bien longtemps cachée. En effet, l'histoire coloniale et esclavagiste a occulté l'usage des plantes tra-

ditionnelles par les colons, qui par peur d'être empoisonnés avaient interdit leur usage par les esclaves (référence au code Noir chapitre 14). L'abolition de l'esclavage, proclamée le 27 avril 1848 et appliquée à l'île de La Réunion, le 20 décembre de la même année, n'a pas modifié le statut et l'usage officiel des plantes. S'agit-il d'un oubli ?

Même la départementalisation en 1946, n'a pas sorti les plantes du « fénoir ».

Remercions les « simples » et les « marrons » qui ont su garder et transmettre ce savoir commun, de génération en génération, par nécessité, et qui, de par leur isolement (dans les cirques, les Hauts, les enclaves, etc.) ont préservé toutes formes d'acculturation.

Pourquoi on doit inscrire les plantes à la Pharmacopée française ?

Au moins pour trois raisons :

- 1 - Responsabilité médico-légale vis-à-vis du consommateur, c'est le contrat de confiance.
- 2 - Respect du monopole pharmaceutique : obligation professionnelle.
- 3 - Sécurité d'emploi et traçabilité de la plante. obligation de qualité et garantie d'origine.

Ainsi, lorsque notre génération a souhaité utiliser légalement les plantes traditionnelles, il a fallu faire évoluer le Code de La Santé Publique. En 2000, avec les ultra-marins, nous



faisons le constat que la définition légale de la pharmacopée, article L5112-1, ne permettait pas d'inscrire les plantes des Outre-mer, et nous devions utiliser uniquement celles qui étaient importées. Aussi, avec nos collègues antillais, notre premier combat fut juridique afin d'inclure les plantes de l'Outre-mer dans la définition légale.

Après un long combat juridique, impliquant les députés et sénateurs, les ministres et président de la république, lors de la LODEOM de 2009 puis du CIOM de 2011, nous avons obtenu la modification de l'Article L5112-1 du Code de la Santé Publique qui, par la loi n°2009-594 du 27 mai 2009 - art. 12 et 13, précise que :
« La pharmacopée comprend les textes de la Pharmacopée européenne et ceux de la Pharmacopée française, y compris ceux relevant de la Pharmacopée des Outre-mer qui remplissent les conditions de la réglementation en vigueur dans le domaine. Elle est préparée, rendue obligatoire et publiée dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État. »

« Un décret en Conseil d'État fixe les adaptations de la pharmacopée française nécessitées par les particularités des plantes médicinales d'usage traditionnel dans les départements et collectivités d'Outre-mer. » La voie était enfin ouverte, pour une reconnaissance officielle des plantes médicinales de l'Outre-mer. Les premiers dossiers et monographies ont été constitués selon les critères suivants avec le soutien de l'Europe et de l'ODEADOM en 2011 :

Ainsi, en 2012, l'Aplamedom avec ses partenaires universitaires LCNSA devenu CHEMBIO-PRO a pu proposer les premières plantes qui ont été retenues selon les critères officiels de l'AFSSAPS, devenue ANSM.

16 plantes ont intégré la 11ème édition de la Pharmacopée française par arrêté ministériel du 12 juillet 2013, portant additif numéro 101 à la Pharmacopée, puis 3 autres en juin 2015. A ce jour, ce sont 30 plantes de l'île de La Réunion qui sont inscrites, et comme nous partageons certaines plantes avec les autres départements d'Outre-mer qui ont aussi inscrit leurs plantes, on peut constater que près de 50 plantes (sur 650 estimées d'usage traditionnel) sont utilisables dans le cadre médico-légal. De plus, de nombreuses recherches scientifiques ont été



entreprises dans le domaine du diabète, des maladies cardiovasculaires, du cancer, des infections virales grâce à ces inscriptions.

Ce travail est collaboratif, car il fait appel à des tradipraticiens, des familles, des personnes ressources détentrices de savoirs traditionnels, des « gramounes », des parents, des enseignants du concours d'herbiers de plantes médicinales, le concours « zerbaz péi », que l'Aplamedom organise chaque année, et des études ethnopharmacologiques effectuées sur le terrain, les marchés, dans les cirques et dans les hauts, auprès des tisaneurs. Les bases de données sont constituées et sont complétées par des descriptions et des allégations, qui serviront de



sources afin de monter les dossiers de monographies et éventuelles inscriptions.

Les critères ont évolué en 2020 : innocuité, efficacité, endémicité, productivité, exploitabilité, usage traditionnel, fréquence d'utilisation.

Actuellement, nous sélectionnons de nouvelles plantes pour satisfaire les besoins des consommateurs de plus en plus nombreux, et permettre aux cultivateurs de produire les plantes retenues, afin d'atteindre l'autonomie des ressources, sans détruire la biodiversité par une cueillette sauvage et irresponsable. L'inscription des plantes de l'Outre-mer n'a pas pour

but d'isoler dans le monopole de la pharmacopée les plantes traditionnellement utilisées depuis plus de 200 ans pour certaines. Bien au contraire, ces inscriptions ont permis de développer le nombre et les ventes des praticiens sur les marchés et surtout de mettre en culture des plantes qui étaient uniquement récoltées en forêt.

Des projets d'agro tourisme, et d'agro foresterie sont apparus, des initiatives de reconversion agricole, des unités de transformation pour distribuer des plantes dans les GMS, et les commerces ont été créés : une filière émergente est en train de se constituer.

Selon des juristes de niveau européen, la question : « *Pourquoi il faut libéraliser les plantes du monopole ?* » ne se pose pas pour les plantes de la liste A qui ne possèdent aucun danger ni toxicité relative nécessitant l'accompagnement d'un professionnel de santé, souvent considérés comme des boissons alimentaires et d'usage courant.

Une allégation empirique n'est pas une indication thérapeutique prescrite par un professionnel de santé qui engage sa responsabilité, dans le diagnostic, et dans la dispensation des remèdes et des soins, encadrés juridiquement. Celui-ci engage sa responsabilité médico-légale. Pour éviter un exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, le tradipraticien devra juste indiquer le nom et l'origine de ses remèdes, s'abstenir d'apporter un diagnostic, encore moins de préconiser une interruption de traitement prescrit par un médecin (exercice illégal de la médecine).

Le besoin de légiférer est nécessaire pour encadrer et apporter des garanties aux consommateurs. Le Sénat nous a même auditionnés en 2018 pour réhabiliter le diplôme d'herboriste ou créer un nouveau diplôme de producteur tisaneur, que nous soutenons, afin d'éviter des dérives qui seraient préjudiciables aux consommateurs.

En attendant, nous préconisons l'usage d'une marque de garantie apportant à tous des critères sur l'origine Réunion de la plante proposée à la vente, et sur les pratiques. Cela permet de garantir pour le consommateur :

- l'origine Réunion des plantes utilisées : signature Zerbaz Péi,
- l'authenticité des allégations traditionnelles ,
- la sécurité d'emploi,
- la préservation des espaces naturels,
- des plantes de préférence cultivées, non collectées illégalement.

Enfin, de nombreuses recherches scientifiques ont permis d'objectiver les modes d'action des plantes médicinales, de vérifier leurs toxicités éventuelles, et de faire avancer la connaissance sur leurs compositions, et activités.

De nombreux ouvrages, thèses de médecine, pharmacie, mémoires de sage-femme, et autres matières scientifiques et littéraires ont été soutenus. Nous avons le seul Diplôme Universitaire d'ethnomédecine de France, et des organismes de recherche comme l'IRD, l'INSERM sont présents à La Réunion.

Cela n'aurait pu aussi s'accomplir sans l'aide des partenaires institutionnels et autres : Europe, Etat, Région, Département, Parc National, ONF, CYROI, Qualitropic, Technopole, etc. Qu'ils en soient ici remerciés. ■









PARTIE III

LES SIMPLES : REFLETS DE NOS COMPLEXITÉS

**Approches et identification
de « l'en-commun » issu des savoir-faire
et de la pratique des simples en lien
avec les croyances à La Réunion**

OMAR ISSOP BANIAN

membre du Conseil Réunionnais de l'interculturalité (CRI)

Une richesse culturelle et médicinale

En tant qu'observateur et parfois testeur, bien que je ne sois pas expert, je suis fasciné par les traditions et les croyances de La Réunion. En particulier, j'ai toujours été un poète, un écrivain, engagé dans l'interreligieux et l'interculturel. Je me suis penché sur quelques pratiques dans différentes communautés. Je suis un observateur et surtout un testeur.

J'ai grandi dans les tisanes, celles de ma mère Mme Banian, que tout le monde connaît à Saint-Paul et qui habite en face de la mosquée. A l'âge de 10 ans, après une grosse fièvre, je me suis retrouvé dans un bain de feuilles de letchis. Je suis aussi un peu un rêveur. Enfant surtout, j'écoutais les zistoir lontan lo ban gramoun, les récits des anciens. Souvent les histoires étaient associées à des arbres. Certaines plantes et certains arbres sont restés gravés dans l'imaginaire créole, suscitant à la fois la peur et l'admiration.

À La Réunion, les croyances en l'efficacité médicinale des plantes sont fortement ancrées, mais parfois associées à des rituels à la frontière entre culte et culture. Nous touchons alors à ce que l'on appelle les croyances associées. La question de savoir si la pharmacopée peut s'accommoder de rites basés sur les propriétés « spirituelles » supposées des plantes reste ouverte.

Dans notre île, où la religiosité est très présente, on rencontre souvent des personnalités telles que les tisaneurs (herboristes), guérisseurs et

guérisseuses, qui pratiquent une religion ou un culte, et où la frontière est souvent mince entre les deux. Parmi ces figures connues, anciennement ou encore vivantes, on retrouve :

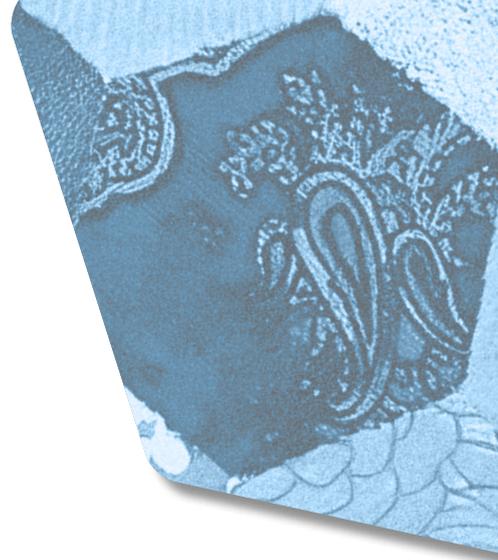
Le père Rimbaud, un prêtre catholique, à la léproserie de La Montagne St-Denis, l'imam Hakim Saab, dans la communauté musulmane, au centre-ville de St-Denis, M. Botard à St-Gilles, Mme Badat au Tampon.

On raconte que ces personnes possédaient des dons de guérison exceptionnels, mais qu'elles refusaient toute rémunération lorsqu'on faisait appel à elles. Il y a également M. Ledoyen Frantz, surnommé « Kakouk », à l'Entre-Deux.

Parmi elles, on trouve des spécialistes et des associations structurées. Sur les marchés forains de l'île, on peut également voir des étals proposant des plantes locales pour préparer toutes sortes de tisanes. Ces plantes sont cultivées dans les cours et les jardins privés des cases créoles, et elles continuent d'être utilisées aujourd'hui, malgré les avancées de la médecine moderne. Parmi les plantes populaires, on retrouve : la queue de cerise, l'ayapana, ou le bétel¹, la sensitive, le laurier, l'arbre du voyageur, le thym, le pied de mangue, le pied de piment, plus précisément le piment rouge, le caféier, plus précisément, le café.

Le bétel est important, notamment pour les Réunionnais d'origine indienne. On lui prête la prévention contre plusieurs troubles. Dans ma

1 - Le bétel est un passage de témoin entre Malbars et Zarabs.





mémoire d'enfant de Saint-Paul, je me rappelle que mon père recevait du monde à la maison. Il sortait toujours un boîtier, qui était une œuvre d'art et qui contenait la feuille de bétel, avec la chaux. Il coupait la feuille en quatre, la plaçait dans la chaux et la partageait avec ses visiteurs, issus de toutes les religions. Notre cour était tapissée d'une couleur rouge, car tout le monde recrachait le bétel dehors. Il est également utilisé dans des rituels tamouls.

La sensitive est originaire d'Amérique tropicale et aurait des vertus somnifères. Le pied de mangue est connu pour ses vertus, mais aussi pour les croyances qui sont attachées à lui. Comme pour le tamarin, on dit qu'il ne faut pas passer sous son pied, la nuit tombée, au risque d'être capturé par une mauvaise âme. La nigelle est l'exemple d'une plante qui a des vertus, connues jusque dans les hadiths. On prête au prophète Muhammad, la consommation régulière de cette graine en prévention. Certaines plantes, comme le piment, étaient utilisées pour traiter la jalousie ! J'ai vu, enfant, ce type de traitement avec du piment contre le mauvais sort.

Ces plantes sont empreintes d'une richesse culturelle et médicinale qui perdure à travers les générations, témoignant de la puissance des connaissances traditionnelles transmises par nos ancêtres créoles. ■

LISE THIAW KINE

naturopathe

Une richesse culturelle et médicinale

Je suis Lise Thiaw Kine Naturopathe, j'ai 76 ans. Créole réunionnaise, métisse d'une mère créole réunionnaise et d'un père chinois (Chine) devenu réunionnais. J'ai grandi dans une famille où les plantes « *zerbaz*, *tisanes* » étaient omniprésentes. Dans le plus lointain de mes souvenirs, aucun rappel d'un médecin dans l'environnement, sinon qu'en 1955, ma petite sœur de quelques mois avait connu le docteur, pour un début de méningite.

Une enfance dans une petite boutique chinoise, case créole et cour créole avec basse-cour et jardin, dans les hauts de l'Étang Salé. La mixité des cultures différentes de mes parents m'a apporté une passion des *zerbaz* qui ont bercé mon enfance.

A savoir que j'ai eu, bien sûr, les maladies comme la rougeole, la varicelle, les otites, les oreillons (« *mal mouton* ») la coqueluche, le « *mal aux dents* », les gripes, les angines, les furoncles, la constipation, la diarrhée et j'en passe... Alors, j'étais soignée par les remèdes traditionnels des deux cultures : des prises de tisanes (*zerbaz* bouillis, sirops, frictions, cataplasmes) sans oublier les « *lavements zerbaz* » et les ventouses au pétrole. Une anecdote : lorsque j'avais « *mal aux oreilles* » très souvent, il y avait le remède d'un concentré de plantes de ma mère, un linge chaud enveloppant mes oreilles, mais aussi le remède miracle fait par mon père : souffler dans mes oreilles, la fumée de sa cigarette, mettre ses mains sur mes oreilles et c'était magique.

J'ai grandi, nous avons x fois déménagé et le jeudi (pas d'école), j'étais souvent avec mes parents dans la forêt, le bord des chemins pour

« *ramasser* » les *zerbaz*. (*zerbaz* pour les animaux, *zerbaz* pour soigner).

Ce quotidien des *zerbaz* « *rafraîchissement* » nettoie le foie, prend la purge... Ça c'était pour moi un apprentissage, une transmission traditionnelle des bienfaits de ces remèdes longtemps, sur la santé. Aujourd'hui, être Naturopathe me permet d'apprendre, de garder cette passion des bienfaits des plantes, de « *côtoyer* » d'autres plantes de la planète.

Le naturopathe est celui qui accompagne, conseille la personne consultante dans son hygiène de vie, par des méthodes naturelles de médecines traditionnelles faisant partie des médecines douces, afin de maintenir ou de restaurer son état de santé et de bien-être par l'alimentation, les plantes, les activités...

Tous les *zerbaz* et *tisanes* sont des remèdes traditionnels et culturels. Remèdes de nos ancêtres de tous les horizons et cultures diverses qui font jusqu'à ce jour notre communauté ethnoculturelle. Nous avons cet héritage multiculturel, où chaque ethnie a apporté ses connaissances venues de pays parfois lointains, et dans leurs poches, des graines, des racines séchées pour se maintenir en santé et pouvoir faire face à leur vie future dans un monde inconnu. Leurs partages de savoir et leur « *vivre-ensemble* » nous permettent depuis, de faire perdurer leurs connaissances et de continuer à faire vivre et de vivre les remèdes qu'ils nous ont laissés. Cette foi, ces croyances sont maintenues par des fils énergétiques dans le respect de nos an-





cêtres. Ils ne peuvent que nous aider dans toute l'attention et l'intention d'aider notre prochain. Selon, les diverses philosophies, religions, spiritualités et éthiques, nous devons remercier ces « cadeaux » de la Nature. Les plantes sont vivantes, elles sont nos copines, nos voisines. Il faut leur dire merci, quel que soit le mode de remerciement. Nous les respectons, nous leur parlons, nous leur demandons leur aide avec beaucoup d'attention et d'intention.

A chacun d'entre nous de faire sa tisane et d'en prendre avec beaucoup d'intention, beaucoup d'amour et de confiance. On n'a pas attendu la médecine moderne pour se soigner. Les plantes et les rituels de soins ont toujours eu une place importante dans les foyers (Réunion ou pays asiatiques). Ce sont ces savoirs traditionnels, surtout transmis de manière orale, qu'il faut préserver. Je remercie les tisaneurs qui sont

sur le marché des zerbaz, qui font leur métier de la transmission de leurs connaissances sur les bienfaits des plantes. A La Réunion, les Asiatiques (les Chinois) ont débarqué avec leur médecine traditionnelle chinoise. Les plus anciens, nos ancêtres ont dû s'adapter et adopter les plantes médicinales existantes sur l'île.

Observer et apprendre, tout en ayant dans leur communauté, quelques graines, quelques racines séchées à partager et ensemble concocter des mélanges. Le vivre-ensemble « réunionnais » a permis de fonder des familles créoles chinoises. Une mixité intégrant le quotidien, leur savoir-faire, leurs alimentations, les plantes, les zerbaz, les remèdes traditionnels pour se soigner.

C'est pourquoi, beaucoup de plantes /zerbaz « créoles » se retrouvent et/ou complètent les remèdes médicinaux chinois. ■

LA MEDECINE TRADITIONNELLE à MAYOTTE

CONTRIBUTION DU CCEE MAYOTTE

Rédacteurs : Salimata HAMIDANI, Bacar ACHIRAF, Naïlane-Attoumane ATTIBOU.

Rapporteuse : Salimata HAMIDANI,

Mayotte est une île tropicale dans l'océan Indien entre le nord de Madagascar et le Mozambique. Elle est à la croisée des chemins, de populations, de cultures, de traditions et de croyances. La culture mahoraise est issue de ce croisement de civilisations, de populations et de communautés africaine, malgache, européenne, arabo-musulmane, et indienne. Une histoire qui a laissé des fortes empreintes en matière de croyances et de pratiques médicales traditionnelles. Dans leur expression culturelle, les Mahorais sont à la fois, européens, bantous, musulmans, animistes, et sakalaves.

Issu de tous ces brassages, le recours aux plantes médicinales est très répandu à Mayotte et cela se vérifie encore plus lors des périodes de pandémies, comme on l'a déjà connu lors

de la dengue, du chikungunya ou encore du Covid-19. Souvent, avant d'aller consulter le médecin, beaucoup de Mahorais ont recours au préalable à des plantes médicinales. Après consultation de la médecine conventionnelle, si le traitement prescrit par le médecin ne donne pas des résultats probants, les personnes se tournent vers des traitements alternatifs.

D'autres font les deux traitements en même temps. Beaucoup de personnes continuent à se soigner avec les plantes avec l'aide d'un Fundi ou en automédication. Dans ces pratiques, toutes les couches de la population sont concernées. À Mayotte, les plantes sont utilisées aussi bien pour soigner que pour la prévention et souvent de façon complémentaire à la médecine conventionnelle.

LES USAGES DES PLANTES À MAYOTTE Les plantes médicinales ont plusieurs usages

Les plantes dans les soins thérapeutiques

Les plantes médicinales sont utilisées pour traiter des maladies physiques ou psychiques. Les maladies physiques peuvent être des rhumatismes, des maux de ventre (mimba ya huroi), la fièvre (moro oi mwili), l'infertilité (tambu za ndzao), l'impuissance (fede), les maux de tête, les ballonnements, les règles douloureuses (mimba ya tsave), les troubles digestifs, les nausées, l'indigestion, les maux d'estomac, l'aéro-

phagie, la circulation du sang (damu mbovu), la dengue, le paludisme (ndrerema), les blessures et fractures, la démangeaison, l'éruption cutanée (mazimba), l'otite, etc.

Les maladies psychiques traitées peuvent être des troubles mentaux (la folie « masera » ou des crises que l'on va souvent associer à des esprits (des « djinns ») ou à de la sorcellerie (utsayi)).

Les différents maux traités

La médecine traditionnelle traite différents maux tels que : infertilité des femmes (tambu za ndzao), suite d'accouchement (udzade), maladies virales, maux de ventre (mawade ya moni), maux de tête (shitsoi bombo), arthrose, circulation du sang, dengue, paludisme, fièvre, maux des enfants, nourrissons, blessure, fracture, démangeaison, éruption cutanée, impuissance, folie, les djinns, etc.



LES MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

On trouve plusieurs plantes à l'état sauvage dans la nature, souvent en forêt ou en zones agroforestières (malavuni). Certaines plantes sont cultivées dans les mura (champs agricoles) comme la citronnelle, le gros thym, le laurier, mais on les retrouve également dans les cours des maisons, jardins ou encore dans des pots de fleurs. L'habitat traditionnel a toujours une cour et un zarde (jardin autour de la maison) qui permet de cultiver différentes plantes alimentaires, aromatiques et médicamenteuses pour les besoins de la famille. A noter que certaines plantes sont saisonnières.

Les plantes dans la prévention des maladies

Certaines plantes utilisées en dalawo (soin ou traitement), peuvent également être consommées en décoction au quotidien ou en tisane pour la prévention des maladies.

On retrouve souvent ces plantes dans le mélange de thé traditionnel, par exemple :

- feuille de cannelle : Mani ya mdaracine
- ayapana : lalyapana
- gros thym : porovi
- basilic africain : roule,
- feuille de goyave : mani ya mpwera,
- fleur de mdafilfil
- citronnelle : citourneli,
- change écorce : mfandrabo,
- feuille de laurier,
- feuille de combava,
- phyllmarthron des Comores : shivundze

LES MODALITÉS DE TRAITEMENT

1. La voie buccale : La voie d'administration classique du dalawo (traitement à base de plantes) reste la voie buccale. La matière végétale (feuilles, racines, écorces...) est portée à ébullition dans une marmite d'eau. La tisane obtenue par décoction est ensuite bue suivant une posologie stricte qui précise le nombre de prises journalières et la durée du traitement.

2. Les bains vapeurs (uhoreya) : Certains traitements ou psychiques, dont viraux se font par des bains de vapeur d'une ou plusieurs plantes. Les différentes feuilles sont bouillies dans une grande marmite, puis le patient est placé au-dessus de la marmite est recouvert d'un drap pour faire hammam.

3. Les pommades : Les blessures, les gonflements, les rougeurs, les brûlures, les hématomes sont souvent soignés à partir de pommades locales ou des plantes broyées et appliquées directement sur la peau.

LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE

La transmission des connaissances et savoir-faire traditionnels sur les plantes médicinales se fait sous différentes formes. D'une part, cela peut-être un don naturel que la personne va développer de manière empirique et par l'observation. D'autre part, cela peut se faire d'un Fundi à son apprenti.

Le Fundi transmet son savoir à une personne qui manifeste l'intérêt d'apprendre. Cette personne peut être un proche, son enfant ou une personne extérieure à la famille. La transmission des connaissances peut se faire également par un djinn (esprit). La personne reçoit les enseignements durant son sommeil, de manière précise sur les différentes vertus des plantes : quelle plante soigne quelle maladie ? Comment

les cueillir ? Où les retrouver dans la forêt ? La posologie... Dans ce cas de figure, l'étroite collaboration entre le monde des esprits et celui des humains est très importante. Il est même possible que lors du traitement, le djinn prenne quasiment possession du corps du Fundi (humain) et s'exprime à travers lui pendant une consultation.

Dans tous les cas, pour être un Fundi, il faut suivre un rituel strict. L'initiation à la médecine traditionnelle se fait grâce à un Fundi (expert) confirmé qui restera le mentor de l'initié tout au long de son apprentissage. Quand l'initié aura soigné son premier patient, il doit remettre à son Fundi la totalité de ce que le patient lui aura donné pour manifester sa gratitude.

LES RITUELS DANS LA MÉDECINE TRADITIONNELLE MAHORAISE

L'usage ou le recours aux plantes médicinales est soumis à des rituels que le soigné est tenu de suivre tout le long du traitement. La cueillette des plantes, la préparation et la prise de traitement doivent respecter des rituels extrêmement précis au risque de compromettre la qualité des soins : la cueillette des plantes doit se faire à des moments bien précis (jour, heure). La journée commence ici au lever du soleil jusqu'à lensuri (15h00 à 16h00). Certains traitements exigent que les plantes soient cueillies à un endroit précis par rapport à l'énergie qui s'y dégage, ou encore par rapport au lever ou coucher du soleil. Certaines plantes doivent être cueillies sans artifice sur le corps du Fundi (bijoux, vêtements...) ; certains traitements doivent être prescrits et administrés seulement par une femme ou seulement par un homme ; pour les traitements à partir de décoction de plantes, on doit jeter les résidus à la mer, ou sinon à la rivière pour que les maux (mawade) soit emportés bahari ya damu na masya (dans la mer de tous les maux). Il y a souvent des restrictions dans la consommation de certains aliments (piment, citron, lait caillé, bananes mûres, oignons...) durant le traitement (souvent sept jours).

Chaque traitement a sa posologie. A la fin du traitement, le patient ne doit jamais manger un repas qui a été préparé dans la marmite qui a servi à le soigner. La marmite doit être obligatoirement offerte au Fundi à l'origine de la prescription. Dans certains cas, il faut d'abord faire subir un rituel à la marmite, en badigeonnant ses bords et en traçant au fond des motifs avec de l'argile blanche (tanimalandi) en récitant en même temps des bénédictions. On y ajoute de l'eau qu'on laisse bouillir sur le feu longtemps. Il ne s'agit donc pas d'infusion où l'eau bouillante est versée sur les feuilles. Souvent la préparation est laissée dans le récipient et réchauffée chaque jour avant la prise. La posologie diffère selon le traitement, mais la plus courante c'est un verre le matin et un autre le soir durant trois ou sept jours, ou encore le temps que l'affection disparaisse. Selon la maladie, le traitement peut par exemple être bu dans une noix de coco sèche : on boit le contenu tout en laissant échapper une partie du breuvage du troisième trou de la noix de coco sèche.

Il va de soi que la personne à soigner doit croire à l'efficacité du traitement et adhérer au protocole pour guérir.

LES PRINCIPES ET LES VALEURS DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE

La pratique de la médecine traditionnelle mahoraise est soumise à des principes très stricts :

- le Fundi doit être humble et faire preuve d'humilité,
- le Fundi a l'obligation du secret médical,
- le traitement ne se monnaie pas (Dalawo kali udziwa),
- la connaissance doit-être partagée (Inlimu kayi bahiliwa) : un Fundi ne peut refuser d'enseigner ses connaissances à quelqu'un qui lui en fait la demande.

Dans nos croyances, un Fundi qui soigne quelqu'un n'a pas à demander une quelconque rémunération en contrepartie. Néanmoins, il doit percevoir une gratification à deux moments différents : le chipuwa mizi, une somme symbolique lui est donnée quand il remet les plantes médicinales. Cette somme est ensuite donnée à des personnes en situation fragile (orphelins, ou des personnes âgées par exemple) pour bénir le traitement et prier pour que la personne qui l'a donnée retrouve sa bonne santé. Cet acte fait entièrement partie du rituel de soin. L'autre moment, c'est quand le traitement est fini, et que la personne est guérie et satisfaite. Elle revient le remercier et l'informer des résultats.

Si le Fundi n'a pas à demander une quelconque rémunération, l'obligation revient à celui qui a été soigné d'honorer le service qui lui a été rendu sans aucune contrainte de montant ou de valeur. La personne donnera ce qu'elle voudra ou ce qu'elle pourra et le Fundi le prendra avec la satisfaction d'avoir pu le guérir et sans triomphalisme.

Après le traitement, le patient guéri se doit d'aller remercier le Fundi. Le Fundi tire sa réputation du bouche-à-oreille, de la publicité que les personnes satisfaites de ses services

vont faire. Le Fundi ne doit pas se targuer d'être efficace, ni se faire une quelconque publicité. Il doit rester digne et humble et faire preuve d'une grande modestie d'avoir juste contribué à la guérison de quelqu'un.

En conclusion :

Les Mahorais sont un peuple de tradition orale. De ce fait l'utilisation des plantes, leurs vertus et leur mode de consommation s'est toujours faite de bouche à oreille et de façon empirique. De nos jours, il y a de plus en plus de personnes qui ont recours à la pharmacopée locale.

Par ailleurs, des documentations scientifiques viennent progressivement confirmer les vertus médicinales et thérapeutiques de ces plantes et croyances utilisées à Mayotte. Des scientifiques et des laboratoires de recherche s'intéressent de plus en plus aux plantes médicinales de Mayotte. Des acteurs locaux, tel que l'Avapam (Association pour la Valorisation des Plantes Alimentaires et Médicinales) avec la publication récente de son deuxième ouvrage intitulé « Plantes Alimentaires et Médicinales de Mayotte », s'organisent, se structurent et apportent leurs contributions au développement et à la valorisation de ces connaissances. Cet ouvrage reprend les résultats de nombreuses études pour décrire les vertus thérapeutiques et les bienfaits de ces plantes prises comme médicaments, ainsi que le risque lié à la consommation de certaines plantes toxiques ou dangereuses pour l'organisme. Toutefois, même si la science est venue confirmer ce que nos guérisseurs savaient depuis longtemps, la filière de valorisation, de production et de diffusion ou commercialisation des plantes est à structurer de manière à sécuriser l'approvisionnement et à garantir la qualité du service rendu. ■



LAURENCE TIBÈRE

grande témoin

Des valeurs autant que des savoirs et des héritages

Que racontent les simples de nous en tant que Réunionnais, Mahorais, en tant que communautés humaines ? Que disent-ils de nos complexités ? Le philosophe et sociologue Edgar Morin suggère, pour penser la complexité, de penser la relation entre les divergences et les convergences, et La Réunion est bien un lieu où cette relation est active et bien vivante, dans la créolisation, dans notre manière de faire « *en-commun* ». Les interventions et échanges de ce matin m'amènent à traiter la question des simples en trois points, trois questions : que disent les simples sur notre histoire et sa complexité ? Que nous apprennent-ils sur notre rapport au monde, à la vie, à la mort, dans un environnement instable, incertain ?

Et enfin, que révèlent-ils sur les tisaneurs et les tisaneuses, leurs rôles, leurs statuts dans nos vies et dans ce contexte incertain ?

Notre histoire est souvent comparée à un zembrocal, une mosaïque ou un tapis mendiant. Elle est le fruit de plusieurs histoires qui se sont recomposées ensemble. C'est le fruit de circulations d'hommes et de femmes qui se sont ou ont été implantés ici, sur l'île. Les tisanes sont un bon marqueur de ces mobilités, de ces échanges, puisqu'elles sont le résultat de savoirs et de plantes ou d'épices importées pour une bonne part, mais également d'inventions locales. Il a fallu beaucoup de courage et d'ingéniosité pour mener des expérimentations,

parfois risquées, afin de réorganiser un système de soins dans un nouvel environnement. Dans ces savoirs sont combinés des héritages mais également des créations issues de formes de recherches, par observation, par tests, par tâtonnements empiriques. Impossible de ne pas évoquer les travaux de Benoist, Pourchez, notamment, autour de la « créolisation » et la rencontre des diasporas, européenne, indienne, africaine, enrichies par des populations plus récentes, indienne, du nord et du sud, mahoraise, chinoise, vietnamienne voire malaises ou autres.

Ces travaux montrent que la recomposition du tapis mendiant ne s'est pas faite n'importe comment mais selon certaines logiques. Il y avait des notions partagées en Europe, en Inde, en Afrique, à Madagascar, comme la théorie des humeurs, les notions de pur et impur, de chaud et froid. Toutes ces approches se rencontrent. Dans une logique de survie, de vivre-ensemble, et à partir de savoirs, de croyances et d'expériences, ces populations ont élaboré tout un système de prévention et de soin pour soulager et accompagner les gens. Cette ingéniosité s'est appuyée sur une connaissance de la nature, où le rôle des femmes a été majeur. Selon Laurence Pourchez, ces femmes ont eu un rôle charnière, un rôle de croisement entre la nature et la société, l'invisible et le visible. C'est aussi une manière de gérer le monde magique

par les prières et les rituels, faisant aussi de la maîtrise des tisanes, des armes dangereuses... L'espace des simples est un carrefour où toutes les dimensions de notre humanité se croisent.

Est-ce un « *en-commun* » ? Peut être pas un *en-commun* aussi « total » que ne le sont la langue et la cuisine créoles mais c'est un *en-commun* parce que, pour les Réunionnais, ils font partie de leur culture et sont un emblème de ce qu'ils partagent, de ce qui les relie au-delà des différences.

Avec ma jeune collègue Léa, nous avons travaillé sur le niveau de connaissance que les personnes ont dans les plantes à La Réunion. Nous avons été surprises de voir à quel point l'usage et la familiarité avec les plantes est très fort. Ça ne signifie pas que la connaissance pointue est universellement partagée, mais l'usage est fréquent. La mère ou la grand-mère vont donner telle ou telle plante, telle ou telle préparation.

Ceci étant, il y a un risque de perdre cette connaissance à travers la perte de la transmission. Il faut agir, en utilisant l'oralité, mais également en proposant des formations au sein de l'Éducation populaire, en mobilisant celles et ceux qui savent, les tisaneurs et tisaneuses, mais aussi les ainé(e)s. La crise sanitaire a ramené au premier plan le besoin de se soigner avec ce patrimoine. Les entretiens que nous avons réalisés montrent que les urbains sont nombreux à rêver d'un jardin (même partagé) pour planter des légumes, des aromates et des tisanes. Il faut penser les politiques d'aménagement dans ce sens...



Le rapport au monde contemporain, c'est l'avènement de la médecine moderne et de sa coexistence avec les savoirs vernaculaires et l'expertise des tisaneurs. Comment s'organise cette cohabitation ? Une médecine plurielle existe bel et bien à La Réunion ; Maryvette Balcou-Debussche l'évoque concernant le diabète par exemple. J'ai repéré des formes de partenariats pendant la crise du chikungunya, entre médecins et tradithérapeutes. Mais parler de complexité du monde contemporain c'est aussi prendre acte de la circulation des informations et de leur accessibilité quasi illimitée. Dans un contexte où l'engouement pour les médecines dites alternatives est vif, Internet devient un espace dans lequel l'éventail des possibilités, des « *offres* », s'élargit, non sans risque si l'on se réfère à l'automédication. Comment les savoirs réunionnais prennent place dans



naissance officielle de notre pharmacopée, la structuration des filières et la labellisation, l'accès à la terre pour planter, mais aussi du côté des formations, l'intégration des savoirs (lycées agricoles, DU, formations courtes, etc.).

Enfin, le tiseur ou la tiseuse, que nous disent les simples sur leur statut ? Nous l'avons vu, leurs parcours personnels et leurs postures sont différenciés. Leur rapport à ce monde complexe, et à la modernité, est différent selon le cas. Mais tous en sont des observateurs et des témoins, tous et toutes doivent y faire face, en adaptant leurs savoirs, en les croisant avec ceux d'autres praticiens, en réactivant des savoirs, en en créant de nouveaux. La tisane peut être une molécule, mais elle ne remplace pas le tiseur ou la tiseuse qui a sa spécialité,

cet espace ? Comment sont-ils utilisés ? Comment les médecines venant d'Inde, de Chine ou d'Afrique par exemple sont combinées aujourd'hui à ceux d'ici ? Ce monde ouvert, est à la fois porteur de découvertes et de nouveaux lieux d'expression, mais il est aussi générateur d'inquiétudes, de réflexivité, sur nos santé, nos corps, nos vies, mais aussi sur notre lien à la nature, en particulier dans un contexte de crises successives.

Les échanges de cette matinée pointent la nécessité de gérer les simples, en tant que « communs », selon la définition de l'économiste et prix Nobel, Elinor Oström, en tant que ressources collectives pour lesquelles nous avons tous une responsabilité. Les leviers sont nombreux et ont été présentés : les conservatoires botaniques, les démarches pour la recon-

sa personnalité, son unicité et son humanité. Lorsqu'on les écoute parler de leur métier, ils évoquent le don, l'amour, le respect pour la Terre, de la nature. Les tiseurs portent des valeurs autant que des savoirs et des héritages. Au Japon, il y a l'institution des patrimoines vivants, qui transmettent aux autres leurs savoirs. C'est quelque chose qui pourrait être envisagé ici. Ce sont des passeurs et des intermédiaires, entre nous et d'autres mondes dont celui de la nature. Ils ont une connaissance intime de notre santé, de nos inquiétudes et de nos espoirs.

Dans ce monde complexe où les rôles se redéfinissent constamment, à leur manière, ils veillent sur les corps, la santé, le bien-être et finalement, sur la vitalité et l'ancrage de la société. ■



POINT SUR L'ACTUALITÉ INTERCULTURELLE

PRÉSENTATION DU CRI

Selvame Chanemougame présente le Conseil Réunionnais de l'Interculturalité (CRI) dont il est le vice-président. Président d'association tamoule, Selvame Chanemougame a rencontré des difficultés pour lancer certaines initiatives comme le jour de l'an tamoul, perçu par certains comme communautariste. Ces difficultés étaient rencontrées par d'autres associations, chinoises ou musulmanes.

Ces associations ont décidé dans les années quatre-vingt de s'unir pour montrer que le retour aux sources n'est pas un enfermement sur soi. Le CRI est né de l'envie de puiser ces valeurs pour créer des ponts entre les traditions. Il y a aujourd'hui 25 mouvements affiliés. Plusieurs projets existent, notamment celui de réunir toutes les fêtes réunionnaises sur un même calendrier. Le CRI envisage également une fête du riz, car le riz réunit toutes les composantes de la Réunion.

PRÉSENTATION DE COSE

Thierry Malbert, professeur d'anthropologie, présente le Comité Organisation Service Ensemble pour La Réunion, île de paix. Le COSE est constitué d'hommes et de femmes réunis sous ce sigle pour créer une dynamique de paix à La Réunion, action confortée par toutes les énergies ainsi regroupées. Pour se présenter le COSE a créé une vidéo reprenant certaines de ses actions. L'association a été créée il y a quinze ans. Elle œuvre sur l'interculturalité, l'éducation à la paix. Le COSE a lancé un manifeste pour que La Réunion obtienne le label « La Réunion, île de Paix et de Fraternité ».

Lien vers la vidéo du Cose : <https://youtu.be/V8YRgzwywI4>



CONCLUSION

Simple, compliquée et réussie... !!!

Trois qualificatifs que retient le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement de la Région Réunion, suite à l'organisation, ce 20 mai 2023, pour la seconde année consécutive, de la célébration de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Simple, parce que cette seconde édition de cette « *zourné pou anlériz gayar tapimandian nout péi* » a traité des simples et croyances à La Réunion dont la transposition en créole réunionnais est : « *kroyans dann zerbaz partou, Tizane LaRenyon* ».

Ces thématiques, tout comme celles de l'année dernière, ont été retenues car elles caractérisent la diversité culturelle de La Réunion et sont particulièrement représentatives des en-communs constitutifs de l'identité culturelle des Réunionnais.

Compliqué, pour deux raisons :

- tout d'abord, parce que l'acculturation du grand public, au terme de « simple » c'est à dire « tizane » en créole réunionnais, était plus que nécessaire. En effet, le mot « simple » fait référence aux monastères médiévaux qui avaient tous « un jardin des simples » qui procurait des plantes pour confectionner des remèdes divers. Ce terme est apparu au XV^{ème} siècle pour distinguer les remèdes populaires, à base d'herbes des campagnes, par opposition aux préparations savantes, rares, exotiques, coûteuses et réservées aux classes dominantes.

- ensuite, parce que le terme de croyance y était associé ; comme si l'action ou le fait de croire une chose vraisemblable ou possible peut être associé à des tisanes.

In fine, cela revient, sans que cela relève forcément d'une gageure, au fait d'attribuer une valeur de vérité au pouvoir d'une tisane indépendamment des éléments de réalité confirmant ou infirmant ces effets.

Réussie car, comme on le fait en permaculture, où les composantes du jardin ne sont pas cloisonnées, et pour favoriser les interactions naturelles, il est recommandé d'inclure, une spirale de plantes aromatiques et de simples au cœur du jardin alors médicinal, pour que tous les légumes bénéficient de ses avantages ; le CCEE l'a, en quelque sorte, reproduit, en réunissant pas moins de 250 personnes, 9 intervenants et réalisé 5 interviews via des vidéos pour démontrer à nouveau que les tisanes sont utilisés par tous, toutes origines et milieux sociaux confondus tant à une époque où il y avait peu de médicaments qu'aujourd'hui encore.

La présence de ce public en nombre a confirmé l'importance de l'usage des tisanes à La Réunion : 87 % des Réunionnais utilisent des remèdes traditionnels et les connaissances et savoirs qui y sont liés sont transmis de génération en génération via l'oralité surtout.

C'est « *la parole qui fait foi* » pour ces tisanes. Et il est à noter que l'engouement du public pour ces thématiques, prouve l'ancrage des croyances et des simples dans la culture réunionnaise, chez les Réunionnais. Ses qui avec une approche créole de la botanique et de la culture, ont bâti cette interculturalité créole endémique leur permettant d'accéder aux mondes médicinal et spirituel qui leur sont propres « *pou anlériz gayar tapimandian nout péi* ». ■



**RAPPORT RÉUNION
LA TÈRE**
*sur le service public de
l'audiovisuel à La Réunion*



RAPPORT DU CCEI

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

ÉDITION 2023

ANNEXES



LEXIQUE

SIMPLES, ZERBAZ, TIZANE ET ZERBAZ PÉI

sont les principaux termes utilisés pour nommer les plantes médicinales à La Réunion. Ils représentent la pharmacopée traditionnelle et les techniques utilisées sont variées : décoction, infusion, inhalation, bain et cataplasme.

Les savoir-faire et les pratiques des tizanes représentent, à La Réunion et dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, archipel des Comores, île Maurice, île Rodrigues et Seychelles), un héritage commun issu des connaissances rapportées par les populations venues d'Afrique, d'Asie, de Chine, de France, d'Inde et de Madagascar lors des vagues migratoires coloniales successives.

Ces savoir-faire et pratiques développés à l'origine par les femmes sont connus par une grande majorité des familles réunionnaises et par quelques tizanèr reconnus, se fondent sur l'oralité et sont intimement liés à une dimen-

sion spirituelle, avec une interpénétration des sphères du sacré et du profane. Le rapport à la plante se fait dans un profond respect. Ses principes actifs sont indissociables de sa valeur spirituelle : plusieurs plantes sont utilisées dans le cadre de rituels.

Longtemps le domaine exclusif des femmes, du début du peuplement, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, jusqu'au début du XXI^e siècle, où le savoir se transmettait au sein des familles ou groupes sociaux verticalement de femme à femme, ces savoirs se transmettent aujourd'hui davantage par une initiation permettant l'intégration à la communauté des tizanèr. La communauté élargie peut s'étendre à l'ensemble des familles réunionnaises, dont les membres, de soignés, peuvent devenir soignants.

Savoir-faire et pratiques des simples vont au-delà des soins : ils représentent un enchâssement des dimensions environnementales, culturelles, sociales et économiques. Pour un individu, soigné ou soignant, ils sont synonymes de spiritualité, de place dans la société, de rapport à l'autre et au monde.

TISANEURS, TIZANÈRS ET « PERSONNES RESSOURCES TISANE »

peuvent se retrouver dans des structures particulières, telles que des associations, à l'instar du Kolektif fruiyapin et d'Avenir de Sans-Souci, association historique de la commune de Saint-Paul, créée en 1984, qui développe des actions pour le développement harmonieux du quartier éponyme.

Au sein de cette dernière association, malgré les six personnes concernées par le projet, une seule peut se revendiquer de la lignée des tizanèrs, et ce depuis quatre générations. Les autres connaissent parfaitement les plantes et leurs vertus, mais ne se considèrent pas comme tizanèrs, uniquement comme des personnes ressources de la matière.

« Depuis toujours dans le quartier, les gens se soignent par les plantes. Il n'y a pas besoin de tizanèrs, uniquement des personnes au sein des familles qui connaissent les plantes et la façon dont elles soignent », Mélanie, personne-ressource tisane, Avenir de Sans-Souci.

ARGUMENTAIRE

LES SIMPLES À LA RÉUNION

Croyances et pratiques partagées¹

Ce qui transforme un événementiel en rendez-vous, c'est, tout d'abord, sa récurrence. Si la célébration de la « *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement* » par le CCEE n'est pas encore un rendez-vous, ce n'est déjà plus un événementiel. Pour la deuxième année consécutive, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de La Réunion organise, en effet, sur notre territoire de La Réunion, cette célébration.

Celle-ci a été mise en œuvre par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2002 et est célébrée tous les 21 mai. Occasion de promouvoir la culture et de mettre en évidence l'importance de sa diversité comme un vecteur d'inclusion et de changement constructifs, cette journée constitue l'opportunité de célébrer les multiples formes de la culture, matérielles et immatérielles et de réfléchir sur la façon dont celles-ci contribuent au dialogue, à la compréhension mutuelle, et aux vecteurs sociaux, environnementaux et économiques de développement durable.

Elle constitue pour le CCEE une continuité à sa réflexion sur le dialogue interculturel initiée en 2019 et vise également à maintenir localement la dynamique mise en place l'année dernière autour de la célébration de cette journée mondiale et qui s'est traduite le 21 mai 2022 par l'organisation au MoCA de la rencontre « *Domoun partou, Kiltir LaRényon, «In zourné pou anlériz gayar tapimandian nout Péi»* ».

Nouvelle année, nouvelle thématique. Il s'agissait, l'année dernière, de valoriser et promouvoir des marqueurs communs issus de notre diversité culturelle : l'espace alimentaire, la langue créole et la musique et de montrer comment ils ont contribué et perdurent à établir et à consolider les bases d'une société réunionnaise dans toutes ses composantes culturelles. Cette construction d'un « *commun* » s'articule cette

année autour d'un autre élément constituant l'identité réunionnaise, le rapport aux simples (ou « *tizane* »), leur place dans la société et l'imaginaire « *kréol* » et les croyances qui s'y rattachent.

Entre pharmacopée traditionnelle et support de rituel se glisse toute une déclinaison d'usages, de sens et de symboles. Une tisane, (simple pour le nom générique) c'est pour soigner. Mais, utilisé dans d'autres circonstances, cela peut aussi tuer. Le trop célèbre bois de rempart, pour ne citer que lui, par exemple ! Et s'il n'y a que le seul aspect vertu thérapeutique ou « *overdose* » possible, comment se fait-il que l'heure de cueillette (pas après 18h, « *òèr d'soir* »), le nombre de feuilles (3,7,9 pour ne citer que ces chiffres) où le côté « *maléfique* » d'une plante que l'on cultive dans sa « *kour* » « *i amène la shias* » puisse avoir une telle importance dans nos représentations.

La langue d'Ésope n'est jamais très loin ! Et si « *donn tizane* » a une connotation positive, difficile d'en dire de même, lorsque quelqu'un vous affirme : « *la na in moun la tizane à moïn !* » Et la notion de tisane ou de médicament peut aller très loin comme champ de représentation possible. Car si pour Michou, ici, « *Maloya ton tisane* », dans une autre île, pour Kassav, « *Zouk la sé sèl medikaman nou ni* ».

Pas simple, ces usages et cette pratique des simples. Pas simple non plus le regard qui peut y être porté. Au nom du soin ou de la croyance ? De la tradition ou de la science ? Et même dans ces cas ! Pourquoi faudrait-il être manichéen ? Pourquoi faudrait-il jouer l'opposition ? Autant de questions sur « *KROYANS DANN ZERBAZ PARTOU, TIZANE LARENYON* » ; qui nous offrent un beau champ de discussion pour cette édition 2023 de « *Domoun partou, Kiltir LaRényon* » !

Alé di partou !

1 - Thématiques ayant fait l'objet d'une fiche à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel depuis juillet 2018.

PROGRAMME

Samedi 20 mai 2023 au MoCA – Montgaillard



8h15 : Accueil / Petit déjeuner

8h45 : Ouverture

Discours officiels. (Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), Association des maires de La Réunion, Conseil départemental, Conseil régional et État)

9h00 : Déroulé

Présentation de la journée : Dominique PICARDO, Vice-président du CCEE

9h10 : Introduction à la problématique

« *Du vernaculaire au moléculaire...* » (Hommage à Philibert COMMERSON)
Mario SERVIABLE, Docteur en géographie et membre du CCEE

« *Les croyances liées à la pratique des simples* »
Alexandrine DIJOUX, Docteur en Sciences de l'Éducation

09h30 : De la « science » des simples à l'approche culturelle de leurs usages !

- 1ère séquence vidéo : tradi-praticiens de La Réunion en images
- Raymond LUCAS - naturaliste, membre fondateur de l'Association Amis des plantes et de la nature (APN)
- 2ème séquence vidéo : tradi-praticiens de La Réunion en images
- Claude MARODON, Docteur en pharmacie, président de l'Association pour les Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) de La Réunion (APLAMEDOM)
- Échanges avec la salle



10h40 : Les simples, reflets de nos complexités Approches et identification de « l'en-commun » issue des savoir-faire et de la pratique des simples en lien avec les croyances à La Réunion

- Omar ISSOP BANIAN, membre du Conseil réunionnais de l'interculturalité (CRI)
- Lise THIAW KINE, naturopathe
- Salimata HAMIDANI, Membre du Bureau du CCEE Mayotte
- Laurence TIBERE, Professeure des universités en sociologie et spécialiste de l'alimentation, Représentante de l'Institut de recherches et de développement (IRD) à La Réunion
- Échanges avec la salle



*Saravanan Rangaradjou
Chargé de mission au CCEE*

12h00 : Point sur l'actualité interculturelle locale

- Intervention de Selvam CHANEMOUGAME et Saffy SOULAIMANA, CRI
- Intervention de Thierry MALBERT, Président du Comité d'Organisation Servir Ensemble pour construire la Réunion île de Paix (COSE)

12h20 : Clôture

Roger RAMCHETTY, Président du CCEE

12h30 : Déjeuner



RESSOURCES

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

Fiche d'inventaire du patrimoine culturel :
Les savoir-faire et la pratique des simples à La Réunion (Simples, zerbaz et tizane) 5 juillet 2018

Dans le domaine de classification Unesco :
Connaissances et pratiques sociales concernant la nature et l'univers.
Les simples ou simples médecines (simplicis medicinae ou simplicis herbae selon ses appellations latines) était le nom donné au Moyen-Âge aux plantes médicinales

Thèse d'Alexandrine Dijoux « *Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion* ».

Thèse de Roger Lavergne en 1989 « *Plantes médicinales indigènes ; Tisanerie et Tisaneurs de La Réunion* ».

Thèse du Dr Murielle KBIDY 20 janv. 2020 « *La transmission des savoirs traditionnels sur les plantes médicinales à La Réunion ; Étude qualitative réalisée auprès des personnes âgées en EHPAD* ».

Thèse du Dr Julie Dutertre (Trois-Bassins) 30 sept. 2011: « *Enquête prospective au sein de la population consultant dans les cabinets de médecine générale sur l'île de La Réunion : à pro-*

pos des plantes médicinales, utilisation, effets, innocuité et lien avec le médecin généraliste »

Thèse Dr Marine Boissière (St-Pierre) du 15 nov. 2018 « *Consommation des plantes médicinales par les patients suivis en cabinet de médecine générale . La Réunion - Expériences, représentations et ressentis des patients dans le cadre de la communication médecin-patient* »

Étude de la place des croyances populaires en consultation de médecine générale à l'île de La Réunion : point de vue des médecins Marylène Lartin-Florestan 26 Septembre 2016

École du Jardin Planétaire :
<https://www.ecoledujardinplanetaire.re/>

LIVRES :

Clément Raimbault : *Le Père Raimbault et les plantes médicinales de la Réunion*, 1984, Nouvelle imprimerie dionysienne.

Kakouk, *Soigner par les plantes*, 2018, Orphie.

Roger Lavergne : *Les plantes médicinales du père Raimbault*, 2000, Éditions Azalées

Roger Lavergne : *Tisaneurs et Plantes Médicinales Indigènes à La Réunion Broché* — 15 novembre 2016, Orphie

Jean Louis Longuefosse, « *Le guide de phytothérapie créole, bien se soigner par les plantes créoles* », Éditions Orphie

RAPPORT DU SÉNAT :

Rapport d'information fait au nom de la mission d'information sur le développement de l'herboristerie et des plantes médicinales, des filières et métiers d'avenir, Mme Corinne Imbert, Présidente, M. Joël Labbé, rapporteur.

Téléchargeable ici :

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/missions-dinformation-communes/archives/mission-dinformation-sur-le-developpement-de-lherboristerie-et-des-plantes-medicinales-des-filieres-et-metiers-davenir.html>

ARTICLES :

Clarisse Le Bas : « *Herbularius, la naissance du jardin des simples* », p.67-68, *Plantes et santés* n°247, mai 2023

Jean Benoist « *À La Réunion, la plante entre tisane et prière* » revue *Ethnopharmacologia*, Bulletin de la Société française d'ethnopharmacologie et de la Société européenne d'ethnopharmacologie, n° 37, juin 2006, pp. 6-12.

Téléchargeable ici : http://classiques.uqac.ca/contemporains/benoist_jean/a_la_reunion_la_plante/a_la_reunion_la_plante.html

SITES INTERNET :

Site de l'Aplamedom Réunion : <https://aplamedom.org>

Site de l'école du jardin planétaire Réunion : <https://www.ecoledujardinplanetaire.re>



PUBLICATIONS DU CCEE

1982 : Les actes des Assises de la culture – mars-avril 1982

1985-1986 : Brochure sur L'Inde et La Réunion

1986 : Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion

1987 : Les actes du colloque international « *Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion* »

1988 : Revue sur les « *Figures de la littérature réunionnaise contemporaine* »

1989 : Ouvrage « *Bourbon des origines à 1848* » dans le cadre de l'exposition « *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848* »

1990 : Ouvrage sur « *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion* »

Plaquette de l'exposition sur La Révolution à La Réunion de 1789 à 1803

Rapport Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion

Les actes du colloque « *Education personnalité; responsabilité* »

1992 : Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion

1993 : Rapport de la commission transversale « *Données psychosociales et contenu des programmes* »

1994-1995 : Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?

1996 : Les actes et avis du CCEE sur le colloque « *Mobilité, culture et développement* »

Ouvrage « *Éléments de réflexion sur la synthèse de vie des enfants à La Réunion et proposition concrètes* »

1996-1997 : Rapport sur le paysage audiovisuel à La Réunion

1997 : Livret « *La problématique du développement culturel à La Réunion* » de la collection *Ésquisses*

1998 : Rapport sur l'état de la coopération régionale

Livret « *La problématique de l'éducation à La Réunion* » de la collection *Ésquisses*

2000 : Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion

Rapport sur la coopération régionale : la situation associative à Madagascar

Les actes de la 1ère rencontre de la fédération communautaire de l'océan Indien

Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)

Les actes des rencontres de la culture – 29 et 30 septembre 2000 – Horizon culturel « *Le Pari de La Réunion* »

Rapport « *Pour une école sans drogue* »

Répertoire sur la coopération régionale associative

2001 : Les actes du Forum territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien ?

Les actes des XIèmes Rencontres interrégionales des langues et cultures

Livret « *La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion* » de la collection *Ésquisses*

2003 : Synthèse de la table ronde sur l'Éducation populaire : les élus construire ensemble

Rapport sur le paysage audiovisuel réunionnais

Documents et synthèse des Assises du sport à La Réunion, atelier « *Sport et Tourisme* »

2004 : Rapport sur l'étude « *Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion* » (état des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable)

Ouvrage des 20 ans du CCEE de La Réunion

2005 : Rapport « *Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion* »

Les actes du colloque inter-CCEE « *Lanvironman, alon mèt ansanm* »

Journal de la coordination de la semaine créole

2008 : Étude sur « *La place de l'activité; culturelle dans l'économie de La Réunion* »

La Place de La Réunion dans le sport français – Un diagnostic du sport à La Réunion

Plaquette « *Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel* »

2009 : Les actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008

2010 : Étude sur le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion : Le livre à La Réunion – Synthèse des auditions réalisées en 2008-2009 et propositions du CCEE

2011 : Actes du colloque inter-CCEE 2010 « *La place des Outres-mer dans le sport français* »

Rapport sur le service public de l'audiovisuel à La Réunion

2013 : Etude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais et Réunionnaises

Les actes du colloque sur l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire

Rapport sur le tourisme à La Réunion
Salon régional de l'Éducation - 4ème édition : « *Rythmes scolaires : quelles organisations de la journée et de la semaine pour La Réunion ?* » (sonore)

2014 : Salon régional de l'Éducation – 5ème édition : « *Rencontre-débat du CCEE : Parler bambin* » (version sonore)

Les actes des XXIIIèmes Rencontres interrégionales des langues et cultures régionales – « *Tourisme, langues et cultures régionales : un pays partagé !* »

2015 : Rapport sur la situation des arts plastiques à La Réunion

Les actes du colloque inter-CCEE « *Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social* »

Ouvrage des 30 ans du CCEE de La Réunion

ÉDITIONS DU CCEE

2017 : Les actes des Rencontres de l'Education de l'océan Indien : « *Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? Une pédagogie qui unit et qui libère* »

2018 : Les actes des Rencontres de l'Education à l'environnement et au développement durable « *Pou mazine nout domin* »

Rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion

Bilan de la mandature du CCEE 2011 - 2017

Ouvrage : La Réunion, une île unique et exceptionnelle : pitons, cirques et remparts

2019 : Les actes des Rencontres de l'Education de l'océan Indien : « *S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out schemin* » – version sonore

2020 : Les actes du Colloque inter-CCEE 2019 « *Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutant nou péi* » – Cultures et développements pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires – synthèse et pre; sentation des échanges (version numérique)

Rapport « *Ateliers Culture du CCEE de La Réunion* »

2022 : Rapport « Le service public de l'audiovisuel à La Réunion – Réunion la 1ère »

Rapport « *L'agri-tourisme à La Réunion – Etat des lieux et enjeux d'une filière en devenir* »

La Réunion à l'horizon 2040 _ Une île face au changement climatique. État des lieux et politique d'adaptation

2023 : Rapport « *Korbèy shomin-la-vi biling kre; ol ek fransé* » : le bilinguisme créole réunionnais – français : une réalité en terre réunionnaise

Actes du Ronkozé « Les droits culturels à La Réunion - Entre universalité et interculturalité.

1987 : Double numéro 107 et 108 de la revue « *Action poétique* » : FON N'KÉZÉR La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française

1992 : Vidéogramme Vert mascarin sur les plantes endémiques de La Réunion

1995 : Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion

1996 : Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes

1997 : Edition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt

2005 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2004

2006 : Edition en co-partenariat avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti d'un dossier culturel « *La kaz créole de La Réunion* »

2007 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2005-2006

2009 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2007-2008

2010 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2009

2011 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2010

2012 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2011

2013 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2012

2015 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2013 et 2014

2016 : Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2015

2017 : Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2016 et 2017

2018 : Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2018

2019 : Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019

Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2019 – Pri Daniel Honore; Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019

Retranscription des échanges de la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire (version sonore)

2020 : Recueil de fonnkèr et de nouvel en créole réunionnais primés en 2020 – Pri Daniel HONORÉ

2021 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2021

Pri Honoré – LanKRéol – Nouvelles, poésies et slam en créole réunionnais primés en 2021

Ouvrage collection « *La Réunion d'hier à aujourd'hui – Vers l'égalité* »

2022 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2022

Pri Honoré – LanKRéol – Nouvelles, poésies en créole réunionnais primées en 2022

Ouvrage collection « *La Réunion d'hier à aujourd'hui – Reconnaissances* »

2023 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2023

MESSAGES REÇUS

“Ce petit mail avec un peu de retard pour vous remercier également. J’ai été très touchée que vous pensiez à m’intégrer à cette journée.

Je reste disponible pour d’éventuels évènements futurs,”

Murielle Peyen

Monsieur le président, cher Roger, chers tous,

A vous merci de m’avoir permis de faire une présentation lors de cette journée de conférence, à moi issu de la composante indo-musulmane gudjarâti, permettant d’ouvrir, de montrer, de partager, de comparer nos cultures, nos croyances, nos différences tout l’aimé. Finalement, nous nous découvrons zembrokral péi dans «l’en-commun» cher au CCEE.

A votre écoute pour d’autres projets.

Très cordialement,

Omar ISSOP-BANIAN,
VP du CRI, VP du GDIR,
Membre du COSE

Bonjour,

Monsieur Tibère m’a bien transmis le courrier que vous m’avez adressé. Une bonne occasion pour moi de vous remercier en retour, je ne connaissais pas votre organisme et ça a été une belle découverte ! Bravo pour cette matinée réussie. L’éthique réunionnaise présente et la qualité de cette journée m’ont interpellées.

En tant que formatrice (en reconversion professionnelle après une dizaine d’années d’enseignement en classe bilingue créole/français avec des approches innovantes) et porteuse de projet associatif («l’université Zarboutan» dont l’objet est de créer des espaces de transmission des savoirs et des savoirs faire traditionnels dans la zone Océan Indien).

Stéphanie Gonthier

Je remercie encore Monsieur le président RAMCHETTY, pour l’ouverture d’esprit de ce congrès qu’il a le mérite d’avoir initié. Ce fût aussi l’occasion de rassembler et de fédérer les acteurs de la filière émergente des PAPAM dans l’île.

Chacun pense détenir une part de vérité, mais c’est bien sûr le résultat collectif et la mise en commun qui est décisive.

Ce rôle fédérateur du CCEE est remarquable et à renouveler, en tout cas le faire savoir .

Merci à vous et à toute l’équipe, qui a été compréhensive, et bienveillante

FÉLICITATIONS

Claude Marodon

REVUE DE PRESSE

Le Quotidien
DE LA RÉUNION ET DE L'Océan Indien

www.lequotidien.re

FREDDY Quotidien
1900€
À GAGNER AUJOURD'HUI

Dimanche 21 mai 2023 • N° 15481 • 4^e année • Prix : 1,20 €

LES PLANTES MÉDICINALES DE LA RÉUNION

Nos plantes, notre culture

À l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le 21 mai, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) a promu les plantes médicinales endémiques de La Réunion. Il a rappelé leur place capitale dans la culture réunionnaise.

K-POP À LA RÉUNION [2:01] Pourquoi cet engouement chez les jeunes ?

ÉLEVAGE [2:3] Encourager la préservation du cabris péi

RALLYE [2:21] Thierry Law-Long en tête dans le Sud sauvage

PATRIMOINE RÉUNIONNAIS ET ZERBAZ PÉI

« Faire connaître, c'est faire aimer, c'est protéger »

Dans le cadre de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de La Réunion a décidé de valoriser la filiation et les croyances liées au patrimoine floristique endémique de l'île.

Il y a un an, la première Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement a eu lieu. Cette fois, c'est la Réunion qui est à l'honneur avec une série de conférences intitulées « Faire connaître, c'est faire aimer, c'est protéger ».

« La Réunion a une identité unique, une histoire riche et une culture qui est à l'honneur de tous. C'est pourquoi il est important de valoriser notre patrimoine culturel et de le transmettre à nos jeunes », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.

« Les plantes médicinales de La Réunion ont une longue histoire et sont utilisées pour soigner de nombreuses maladies. Elles sont également utilisées dans la cuisine traditionnelle et dans les rituels religieux. Elles sont donc une partie importante de notre patrimoine culturel et doivent être protégées et valorisées », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.



Plus d'une centaine de spectateurs, devant les paroles de Roger Ramahety.

« Les plantes médicinales de La Réunion ont une longue histoire et sont utilisées pour soigner de nombreuses maladies. Elles sont également utilisées dans la cuisine traditionnelle et dans les rituels religieux. Elles sont donc une partie importante de notre patrimoine culturel et doivent être protégées et valorisées », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.

« Les plantes médicinales de La Réunion ont une longue histoire et sont utilisées pour soigner de nombreuses maladies. Elles sont également utilisées dans la cuisine traditionnelle et dans les rituels religieux. Elles sont donc une partie importante de notre patrimoine culturel et doivent être protégées et valorisées », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.

« Les plantes médicinales de La Réunion ont une longue histoire et sont utilisées pour soigner de nombreuses maladies. Elles sont également utilisées dans la cuisine traditionnelle et dans les rituels religieux. Elles sont donc une partie importante de notre patrimoine culturel et doivent être protégées et valorisées », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.

« Les plantes médicinales de La Réunion ont une longue histoire et sont utilisées pour soigner de nombreuses maladies. Elles sont également utilisées dans la cuisine traditionnelle et dans les rituels religieux. Elles sont donc une partie importante de notre patrimoine culturel et doivent être protégées et valorisées », a déclaré le président du CCEE, Roger Ramahety.

44^{ème} ÉDITION

FOIRE AGRICOLE DE BRAS-PANON

12 > 21 MAI 2023

Soirée Océan Indien

20h00 Hainay
23h00 Chaux
21h50 Désire François

reunion 1

Les tisanes et les croyances associées, un patrimoine culturel commun aux Réunionnais



©Indranie Pétiaque Réunion La 1ère | Partager :

Ce samedi 20 mai au MoCA à Saint-Denis, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement organisait conférences et sobatkoz pour échanger autour de la diversité culturelle. Un thème en particulier a animé les discussions : celui des tisanes et des croyances qui y sont associées. Car le savoir autour de ces "zerbaz" utilisés par tous les Réunionnais à une époque, est le fruit d'apports des différentes populations qui ont composé La Réunion.

19:05

LE19H

CCEE : JOURNÉE MONDIALE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Invité plateau Dominique Picardo

REMERCIEMENTS

Le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement remercie particulièrement :

LES INTERVENANTS

Selvame CHANEMOUGAME
(CRI)

Alexandrine DIJOUX

Salimata HAMIDANI
(CCEE Mayotte)

Omar ISSOP BANIAN

Raymond LUCAS

Thierry MALBERT (COSE)

Claude MARODON

Lise THIAW KINE

Laurence TIBERE

LES INTERVIEWÉS

Roselyne LAURET

Christophe LAVERGNE

François TIBERE et Stéphanie
GONTHIER

Murielle PEYEN / KBIDY

Fabrice THEMUR

LES CONSEILLERS DU GROUPE DE TRAVAIL

Jean François BEAULIEU

Dominique CARRERE

Dominique PICARDO

Roger RAMCHETTY

Mario SERVIABLE

LES ADMINISTRATIFS DU CCEE EN CHARGE DE L'OPÉRATION

- Linda GRONDIN

- Mickaël MAILLOT

- Saravanan RANGARADJOU

L'ÉQUIPE DU CCEE

- Bernadette BERTIL

- Sarah LAFFITE

- Karine SANDANON

- Marie SAUTRON

- François NANGUE

- Davy VALLEE

- Marie Lourdes VEILLANT

LES PARTENAIRES

Association d'éducation populaire
«Textes et tournures»

Lofis la lang Kréol La Rényon

Le Conservatoire botanique
national Mascarin

LE RÉALISATEUR DES SÉQUENCES VIDÉOS

David BECSANGELE

LES SERVICES DE LA RÉGION

la DGA PAT, l'équipe du
MoCA et le pôle accueil du
bâtiment Foucque

LES PRESTATAIRES

FALCO

L'ATELIER TRAITEUR

SARL MEDIA OI

RICHARD SONORISATION

NID

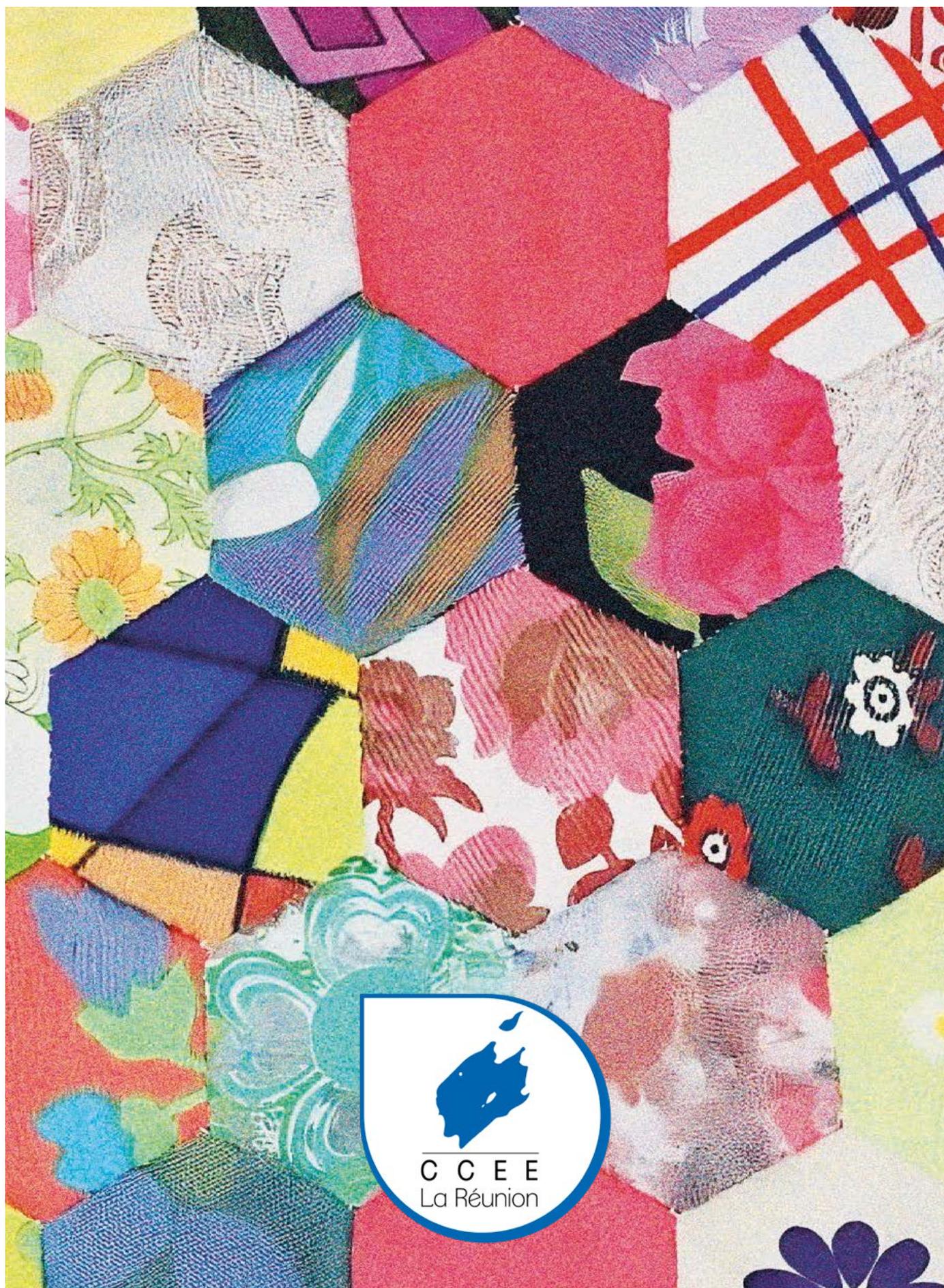
EMR

8000 MONDES

DECO FLORAL CONCEPT







Conseil de la culture, de l'éducation
et de l'environnement de La Réunion
<https://ccee.re>